



Avril 2020 - N° 155

L'emploi agricole en Loir-et-Cher

Édition 2020

Ce tableau de bord s'inscrit dans le cadre du partenariat établi entre quatre organismes - la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, la DDT, la MSA Berry-Touraine et l'Observatoire de l'économie et des territoires - afin de mettre en place un observatoire de l'agriculture en Loir-et-Cher. L'objectif est de pallier le manque avéré d'information à un niveau géographique fin et donc de mieux rendre compte de la véritable dimension économique de ce secteur, trop souvent sous-estimée dans les analyses territoriales, notamment celles réalisées à l'échelle des communautés de communes ou d'agglomération. Ce premier document dresse un panorama des exploitations agricoles de Loir-et-Cher et des emplois qu'elles génèrent ; il livre aussi quelques indications sur les autres établissements relevant du régime agricole, lesquels échappaient largement jusqu'à présent aux radars statistiques en raison du manque de données récentes et détaillées.

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la gestion de nos territoires. Elle valorise **45 % de la superficie du Loir-et-Cher**, soit **286 000 ha**, cette proportion pouvant même dépasser 75 %, voire 80 % dans quelques communautés de communes. Elle est moins présente dans l'est solognot en raison de la couverture forestière (moins de 12 %).

Elle est animée par plus de **2 600 exploitations agricoles**, fortement concentrées dans les parties ouest (grandes cultures, poly-activités, soit les 2/3 d'entre elles) et centrale du département ainsi que dans la Vallée du Cher (cultures spécialisées, viticulture). Comme partout, leurs rangs s'éclaircissent : **plus de 200 ont disparu entre 2016 et 2019**, à un rythme par conséquent soutenu (environ **2,5 % par an**) ; une soixantaine rien que dans le Val de Cher-Controis. Au fil du temps, leur forme juridique se transforme progressivement, les **statuts individuels** étant à présent minoritaires (**45 %**).

La surface agricole utile (SAU) diminue elle aussi presque partout, d'environ **1 200 ha en 3 ans**, mais de façon modérée (- **0,4 %**), ce qui masque des évolutions parfois contrastées : **recul des grandes cultures** (- 5 100 ha) au profit des cultures spécialisées, des surfaces enherbées, des cultures fourragères et même de la vigne alors que le nombre des exploitations viticoles diminue.

De fait, la taille moyenne des exploitations progresse de 4,6 ha en 3 ans (**106 ha fin 2018**).

La main d'œuvre agricole est importante, mais localement insuffisante. Elle repose sur **3 100 personnes non salariées**, pour la plupart exploitants ou co-exploitants, et sur **8 600 salariés**, tous types de contrats et de durée confondus, qui représentent l'équivalent de **2 800 emplois à temps plein (ETP)**. Il faut y ajouter aussi la main d'œuvre étrangère, en très grande majorité bulgare, correspondant à des prestations de service internationales (PSI), achetées par les agriculteurs : pas moins de **4 500 personnes représentant environ 1 580 ETP⁽¹⁾**. De fait, le ratio est le suivant : plus d'**1 emploi salarié sur 3 relève des PSI** (en ETP).

Globalement, le nombre des salariés a diminué entre 2016 et 2018, le nombre des ETP recule de **6,3 % (- 188)**. Le recours aux travailleurs étrangers serait en net recul (- **15 % pour les ETP** en un an), du fait des actions menées par les services de l'Etat et des initiatives visant à mobiliser la main d'œuvre locale.

(1) Estimation haute, cf. note méthodologique page 3

1 salarié sur 3 était bulgare⁽¹⁾ en 2018

On observe par ailleurs que **20 % des exploitants ou co-exploitants** ont désormais une **activité parallèle** et que le nombre des aides familiaux a fortement diminué (6,5 % des non-salariés contre un tiers en 2000). On mesure aussi les difficultés à venir à l'aune du **déséquilibre démographique** touchant la population des chefs d'exploitation : **56 % ont plus de 50 ans** quand 19 % seulement ont moins de 40 ans. La **profession se féminise** aussi, **lentement (22 %)** ; l'âge moyen de l'installation des femmes est plutôt élevé : 67 % à plus de 40 ans, contre 26 % pour les hommes.

La répartition géographique de l'emploi agricole se distingue assez nettement de celle des exploitations. Le **Val-de-Cher-Controis** y apparaît de très loin comme le **plus gros employeur**, générant à lui seul le **tiers des ETP salariés du département et plus de la moitié des PSI**. Agglopolys figure en deuxième place. En revanche, l'emploi non salarié est prépondérant dans les territoires où dominent les grandes cultures et les activités d'élevage ou de cultures non spécialisées.

Les **178 exploitations** engagées dans l'**agriculture biologique** totalisent plus de **8 300 hectares** (soit 41 % de plus qu'en 2011, dont le tiers de cette augmentation en 2018), ce qui équivaut à **3 % de la SAU du Loir-et-Cher**.

Ce ratio est de 7,5 % pour la France ; l'objectif national pour 2022 est de 15 %.

En dehors des exploitations agricoles, un **millier d'établissements relève également du régime de la Mutualité sociale agricole**. Ils exercent dans le domaine des jardins et paysages (1/5), des travaux agricoles, de l'entretien de forêts et du bois, des services, dans les activités équestres ; on y retrouve également le Zoo-Parc de Beauval.

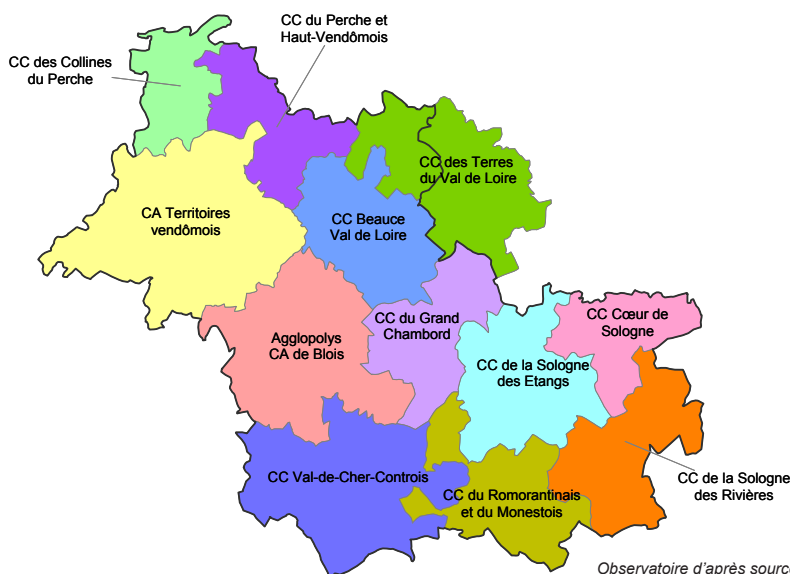
Ces établissements s'appuient sur **310 non-salariés** mais surtout sur près de **6 800 salariés**, représentant l'équivalent de **4 150 emplois à temps plein**. Ce volume d'emplois est en **progression (+ 1 % entre 2016 et 2018)**, du fait principalement de la **belle dynamique du site de Beauval (550 ETP)**, mais aussi, dans une moindre mesure, de la **filière équestre** qui est largement concentrée à **Lamotte-Beuvron**, autour du Parc Equestre Fédéral, (170 ETP, + 13 en 2 ans). En revanche, le **secteur des services**, dans lequel se retrouvent la MSA et les caisses du Crédit agricole, très présent à Blois et plus gros employeur, tend à **réduire ses effectifs (- 137 ETP)**.

SOMMAIRE

Méthodologie	3
Carte des communautés de communes et d'agglomération du Loir-et-Cher	3
Principales sources de données utilisées pour mesurer l'emploi agricole	3
Les exploitations agricoles	4
De moins en moins d'exploitations agricoles	5
Les formes sociétaires continuent leur progression	6
Des exploitations agricoles de plus en plus grandes.....	7
Les cultures spécialisées gagnent en surface agricole	8
Une main d'oeuvre importante, en partie étrangère	9
...notamment dans les cultures spécialisées et la viticulture	10
La baisse du nombre d'exploitations se poursuit.....	11
Une hausse des activités parallèles	12
Une population à dominante masculine, vieillissante	13
Recul de l'emploi salarié, sauf dans la viticulture	14
Baisse du volume horaire des contrats salariés sauf pour les CDD en viticulture	15
Un nombre important de travailleurs détachés.....	16
Une densité de main d'oeuvre très élevée dans les exploitations maraîchères.....	17
Zoom sur l'agriculture biologique en Loir-et-Cher	18
Agriculture bio : SAU par type de culture et productions animales en Loir-et-Cher	19
Les autres entreprises relevant du régime agricole	20
Une entreprise sur 5 relève de l'aménagement paysager.....	21
Les organismes de service, premier employeur.....	23
Blois, Saint-Aignan, La Chaussée-Saint-Victor, Mer : principaux pôles	24
Annexes	25
Secteurs d'activité	26
Cartes communales.....	28

METHODOLOGIE

Les communautés de communes ou d'agglomération du Loir-et-Cher



Observatoire d'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2020

Principales sources de données utilisées pour mesurer l'emploi agricole

	MSA entreprises	MSA cotisants non-salariés	MSA cotisants salariés	UD-Directe PSI
Champs	Ensemble des entreprises relevant du régime agricole (MSA)	Entreprises accueillant des cotisants non salariés	Entreprises accueillant des cotisants salariés	Travailleurs détachés
Années disponibles	2016, 2017, 2018, 2019	2017, 2018	2016, 2017, 2018	2017, 2018
Nombre d'entreprises en 2018	3 700	2 661	1 801	-
Mesure de l'emploi	-	Nb de non-salariés	Nb de salariés	Nb de travailleurs détachés
			ETP salariés	ETP travailleurs détachés (estimation Observatoire)
			Nb de contrats par type (CDD/CDI) Volume horaire par type de contrat	-
Remarque	Dénombrement des entreprises			Données déclaratives préalables au recours au travail détaché

La mesure de l'emploi agricole est ici principalement basée sur les données fournies par la **MSA-Berry Touraine**. L'assujettissement MSA est conditionné : il dépend du type de l'activité exercée et de l'importance de cette activité (surface minimale d'assujettissement (SMA), temps de travail consacré à l'activité agricole, revenus professionnels générés par l'activité agricole). Il est également possible de bénéficier de l'affiliation dérogatoire sous conditions.

Les bases de données ayant servi pour ce tableau de bord sont basées sur des données communales, ce qui permet des agrégations aux échelons géographiques supérieurs. Ainsi la définition des salariés dénombrés se rapproche davantage du concept d'emplois que de personnes salariées, une même personne pouvant occuper plusieurs emplois, dans des communes différentes (voir définitions page 9).

Salarié MSA : personne physique ayant travaillé au cours du trimestre. Est décompté un travailleur pour chaque établissement dans le cas où celui-ci a travaillé dans plusieurs établissements.

Travailleur détaché : salarié déclaré sous le même nom, prénom et date de naissance. Ainsi, si un salarié apparaît sur deux ou trois déclarations en même temps, il ne sera décompté qu'une seule fois. Cela permet de neutraliser les « marges de flexibilité » que se donnent certaines entreprises qui procèdent à du détachement de salariés en masse en vue d'éviter les sanctions administratives auxquelles elles s'exposent lorsqu'un salarié est détaché et ne figure pas sur la déclaration de détachement.

Avertissement : suite aux changements intervenus en 2020 (changement de logiciel et modification des règles de déclaration), l'estimation du nombre de salariés détachés et du nombre d'ETP correspondant réalisée par l'Observatoire dans ce tableau de bord semble surévaluée. Les prochains millésimes de données devraient permettre de mieux appréhender la réalité du terrain.

Bien que conçues pour suivre des personnes (les cotisants), les données MSA ont également servi à appréhender le nombre d'entreprises parmi lesquelles les exploitations agricoles. Le tableau ci-dessus reprend les principales données issues des fichiers MSA et leurs caractéristiques.

Les autres sources de données :

Une seule référence est faite au **recensement agricole** (source Agreste année 2000) dans ce tableau de bord. Elle concerne la structure par âge des chefs d'exploitations, et est donnée à titre indicatif (avertissements concernant les différences dans les champs recouverts par chaque source).

La surface agricole utile (SAU) a été calculée par l'Observatoire par intersection géographique entre les communes et les parcelles agricoles identifiées dans le **Registre Parcellaire Graphique (RPG)** années 2015 à 2018). La SAU calculée a ensuite été rapportée à la surface communale réelle (y compris surfaces couvertes en eau) fournie par la **Direction Départementale des Territoires (DDT)**.

Enfin, les données relatives à l'agriculture biologique proviennent de l'**Agence bio** (années 2011 à 2018).

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

De moins en moins d'exploitations agricoles

2 611 exploitations en 2019
 - 204 en 3 ans (- 7,2 %)
178 en agriculture
 biologique (7 %) en 2018

> En 2019, le Loir-et-Cher compte **2 611** exploitations agricoles, soit 204 de moins qu'en 2016 (- 7,2 %) et une **perte annuelle moyenne de 2,5 %** au cours de cette période.

> **Les territoires de l'Ouest** qui regroupent **plus de la moitié des exploitations** agricoles du Loir-et-Cher enregistrent logiquement le **plus grand nombre de disparitions**. Ces dernières sont particulièrement nombreuses dans le **Val-de-Cher-Controis** (jusqu'à 60 en 3 ans). La proportion de pertes est plus forte en **Sologne** qui compte pourtant peu d'exploitations : de 1/5 à 1/10 selon les territoires communautaires.

> Quoique diversifié, le paysage agricole du Loir-et-Cher est dominé par les **cultures et élevages non spécialisés** qui concernent **les deux tiers** des exploitations (1 714).

> Les **grandes cultures** sont localisées dans une **large partie centrale du département**, du Val de Loire à la Beauce et au Vendômois. Dans les **franges nord (Perche) et sud (Sologne) l'élevage**, spécialisé ou non, domine.

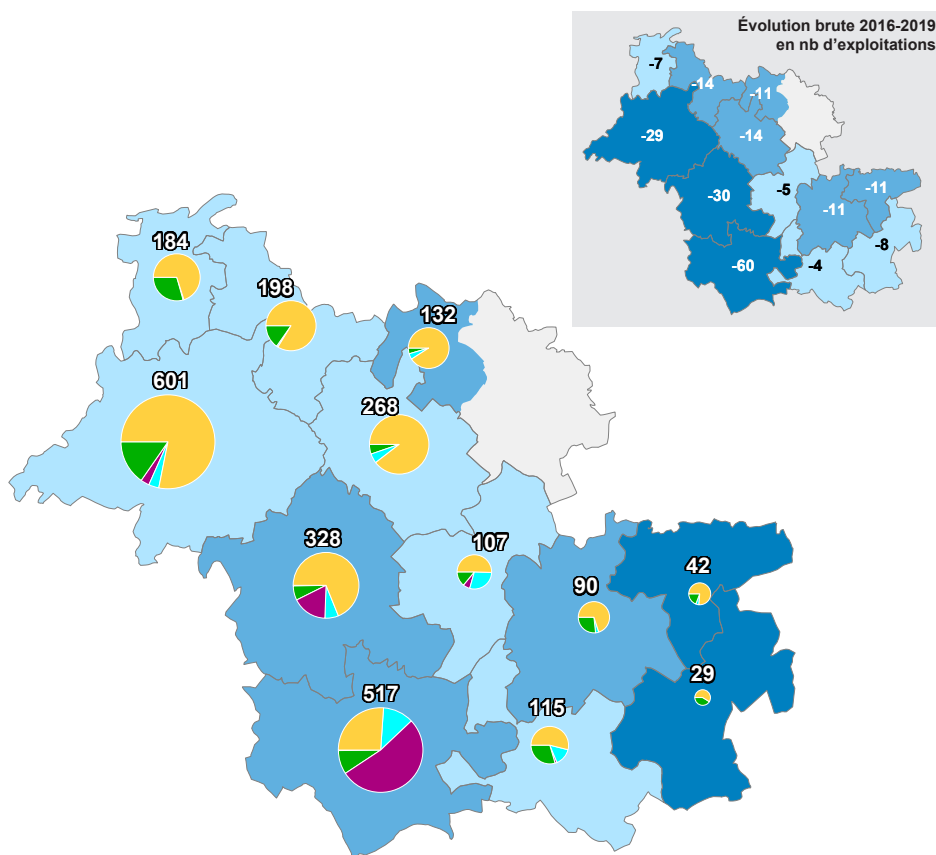
> La **viticulture** regroupe **356 exploitations** (38 de moins qu'en 2016) **fortement concentrées dans le Val-de-Cher-Controis** (Sologne viticole).

> Environ **7 % des exploitations** (178 fin 2018) sont **certifiées ou engagées en bio**. Cette catégorie d'exploitation connaît une **croissance forte** (+ 17,1 % entre 2015 et 2018).

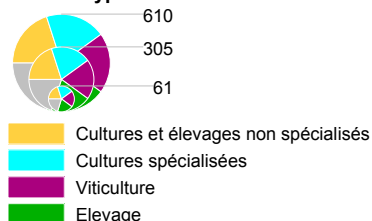
NOTE

Les données présentées ci-contre sont issues du fichier des entreprises relevant de la MSA. Un premier traitement a visé à distinguer les exploitations agricoles des autres entreprises relevant du régime agricole, un second traitement a permis de catégoriser les exploitations agricoles selon leur activité principale. Ce dernier, basé à la fois sur le code APE de l'entreprise et sur le premier code BTAPE des salariés de l'entreprise, n'a cependant pas permis de distinguer de manière satisfaisante les exploitations relevant des catégories «Grandes cultures» et «polyculture-polyélevage». Il a donc été décidé de les regrouper sous l'item «Cultures et élevages non spécialisés».

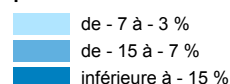
Répartition et évolution du nombre d'exploitations agricoles par type d'activité selon le territoire entre 2016 et 2019



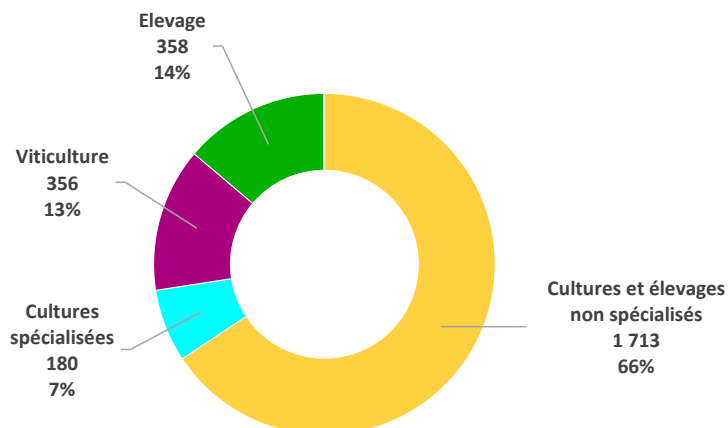
Répartition des exploitations agricoles selon le type d'activité en 2019



Evolution du nombre d'exploitations par territoire entre 2016 et 2019



Répartition des exploitations agricoles du Loir-et-Cher selon le type d'activité en 2019



Source : MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

Les formes sociétaires continuent leur progression

55 % des exploitations agricoles ont un statut de société en 2018

Répartition et évolution du nombre d'exploitations agricoles selon le territoire entre 2016 et 2019

	Nb. d'exploitations agricoles			Évolution 2016-2019	
	2016	2019	Poids en 2019 (%)	en nb.	en %
Agglopolys (CA de Blois)	358	328	12,6	-30	-8,4
Beauce Val de Loire	282	268	10,3	-14	-5,0
Coeur de Sologne	53	42	1,6	-11	-20,8
Collines du Perche	191	184	7,0	-7	-3,7
Grand Chambord	112	107	4,1	-5	-4,5
Perche et Haut Vendômois	212	198	7,6	-14	-6,6
Romorantinais et Monestois	119	115	4,4	-4	-3,4
Sologne des Etangs	101	90	3,4	-11	-10,9
Sologne des Rivières	37	29	1,1	-8	-21,6
Terres du Val de Loire	143	132	5,1	-11	-7,7
Territoires vendômois	630	601	23,0	-29	-4,6
Val-de-Cher-Controis	577	517	19,8	-60	-10,4
Ensemble	2 815	2 611	100	-204	-7,2

Source : MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

Répartition et évolution du nombre d'exploitations agricoles selon le type d'activité entre 2016 et 2019

	Nb. d'exploitations agricoles			Évolution 2016-2019	
	2016	2019	Poids en 2019 (%)	en nb.	en %
Cultures et élevages non spécialisés	1 859	1 714	65,6	-145	-7,8
Cultures spécialisées	200	180	6,9	-20	-10,0
Viticulture	394	356	13,6	-38	-9,6
Élevage	360	359	13,7	-1	-0,3
Non communiqué	2	2	0,1	0	0,0
Ensemble	2 815	2 611	100	-204	-7,2

Source : MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

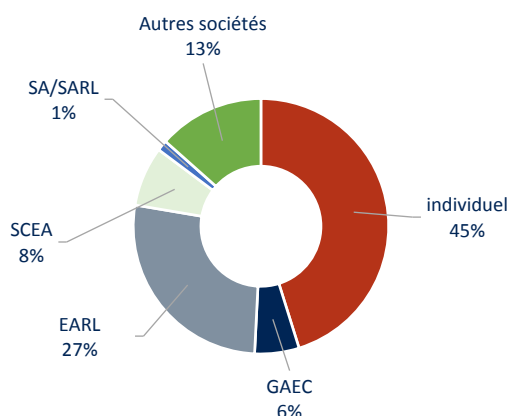
> La structure juridique des exploitations agricoles se transforme progressivement dans le Loir-et-Cher.

> Les **exploitations individuelles**, majoritaires il y a peu, **ne représentent plus que 45 %** des exploitations agricoles. Le choix du statut de société permet à l'exploitant de dissocier son patrimoine personnel et professionnel.

> On rencontre donc **de plus en plus de sociétés**, forme aujourd'hui **majoritaire (55 %)**, notamment des exploitations agricoles à responsabilité limitée (**EARL**) représentant plus du quart des exploitations en 2018.

> Le nombre d'exploitations sous statut de société commerciale (SA/SARL) ou civile (SCEA) sont les seules à connaître un accroissement entre 2017 et 2018.

Répartition des exploitations agricoles du Loir-et-Cher selon leur statut juridique en 2018 (en %)



Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

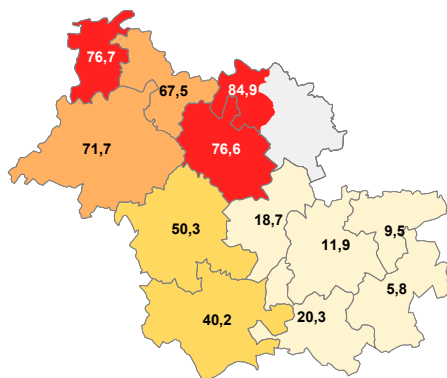
Des exploitations agricoles de plus en plus grandes

SAU : 45 % de la superficie du Loir-et-Cher

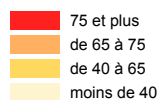
285 350 ha en 2018
dont **8 380 ha** en agriculture biologique (2,9 %)

- 1 200 ha en 3 ans (- 0,4 %)

Poids de la SAU dans la superficie des communautés de communes ou d'agglomération en 2018



Part de la SAU dans la surface totale du territoire en 2018 (en %)



Traitement Observatoire d'après source : Agence de Services et de Paiement - RPG

> Près de **285 350 ha** sont valorisés par les exploitations agricoles du département en 2018, soit environ **45 % de sa superficie totale**.

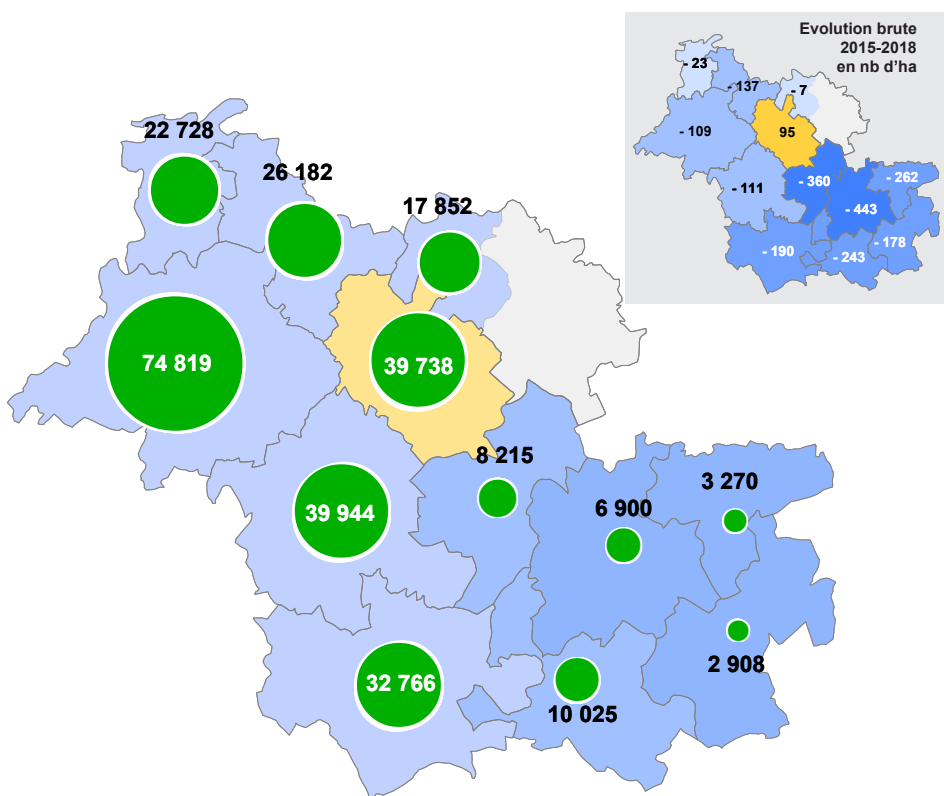
> Dans les 5 communautés de communes ou d'agglomération du nord du département, cette proportion est largement supérieure à 50 %.

> **En trois ans**, de 2015 à 2018, la Surface agricole utilisée (SAU) s'est contractée de **près de 2 000 ha (- 0,7 %)**. Cependant, une partie de ces pertes (pouvant être estimée à environ 800 ha) est directement liée à des modifications administratives dans les déclarations PAC (conditions d'admissibilité des parcelles). La **baisse de SAU serait donc vraisemblablement plus proche de 0,4 %**.

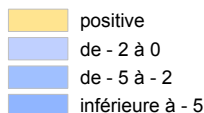
NOTE

La SAU moyenne par exploitation est calculée en rapportant la SAU totale issue du RPG au nombre d'exploitations agricoles de l'EPCI (source MSA Berry-Touraine fichier entreprises).

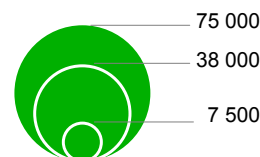
Répartition et évolution de la SAU par territoire entre 2015 et 2018



Evolution de la SAU entre 2015 et 2018 (en %)



SAU en ha en 2018



Traitement Observatoire d'après source : Agence de Services et de Paiement - RPG

Répartition et évolution de la SAU par territoire entre 2015 et 2018

	Surface agricole utilisée (SAU en ha)		SAU moyenne en 2018	Évolution SAU 2015-2018	
	2015	2018		en ha	en %
Agglopolys (CA de Blois)	40 055	39 944	118	-111	-0,3
Beauce Val de Loire	39 643	39 738	147	95	0,2
Coeur de Sologne	3 532	3 270	71	-262	-7,4
Collines du Perche	22 751	22 728	124	-23	-0,1
Grand Chambord	8 575	8 215	75	-360	-4,2
Perche et Haut Vendômois	26 319	26 182	128	-137	-0,5
Romorantinais et Monestois	10 268	10 025	86	-243	-2,4
Sologne des Etangs	7 343	6 900	75	-443	-6,0
Sologne des Rivières	3 086	2 908	91	-178	-5,8
Terres du Val de Loire	17 859	17 852	132	-7	0,0
Territoires vendômois	74 928	74 819	121	-109	-0,1
Val-de-Cher-Controis	32 956	32 766	61	-190	-0,6
Ensemble	287 315	285 346	106	-1 968	-0,7

Traitement Observatoire d'après source : Agence de Services et de Paiement - RPG - MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

Les cultures spécialisées gagnent en surface agricole

> Le recul est particulièrement marqué dans la partie Est (Sologne, où la SAU est peu étendue, Grand Chambord et Romorantinais). Il est cependant à relativiser dans la mesure où les grandes propriétés de chasse sont nombreuses dans ces territoires, ces dernières étant très concernées par une modification des conditions attachées aux déclarations PAC.

> Seule la communauté **Beauce Val de Loire** a vu sa **SAU augmenter** pendant cette période.

> La **taille moyenne** des exploitations agricoles est de **106 ha en 2018**, soit 4,6 ha de plus qu'en 2016.

> Les **grandes cultures** (céréales, oléagineux, protéagineux et cultures de fibres) **occupent près de 77 % de la SAU** du département. **En 3 ans**, les surfaces correspondantes ont régressé de 2,3 % (- 5 100 ha).

> A l'inverse, les **cultures spécialisées** gagnent du terrain : **+ 1 190 ha (+ 18 %)**.

> En dépit de la **baisse du nombre d'exploitations viticoles**, la **SAU couverte en vignes a progressé** de 3,2 % (+ 190 ha). La surface moyenne par exploitation* augmente sous ce double effet, passant de 15,0 à 16,2 ha* entre 2016 et 2018.

> En 3 ans, les **cultures fourragères gagnent 910 ha (+ 28 %)** et les surfaces en herbe augmentent de 5 % (+ 1 320 ha).

NOTES

Polyculture : céréales, oléagineux, protéagineux, légumineuses, cultures de fibres.

Cultures spécialisées : arboriculture, fruits et légumes, plantes ornementales et plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), cultures spécifiques.

Cultures fourragères : légumineuses fourragères, fourrage.

Surfaces en herbe : prairies ou pâturages permanents, surfaces herbacées temporaires (de 5 ans ou moins).

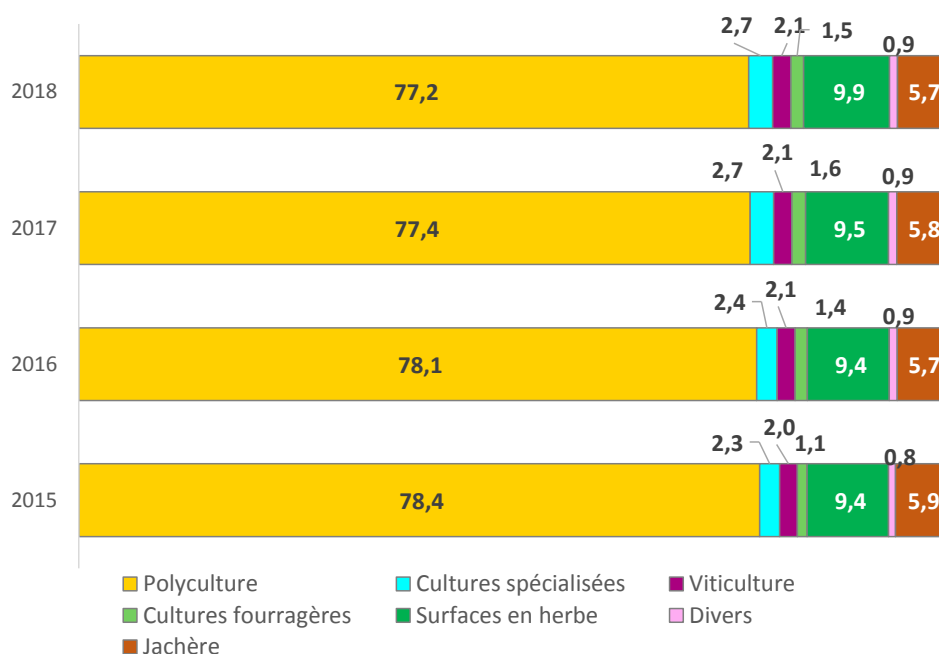
*La SAU moyenne est calculée en rapportant la SAU totale couverte en vignes (source RPG) au nombre d'exploitations correspondant (source MSA, exploitations employant de la main d'oeuvre non salariée).

Répartition et évolution de la SAU par famille de cultures entre 2015 et 2018 en Loir-et-Cher

	Surface agricole utilisée (SAU en ha)		Poids en 2018 (%)	Évolution 2015-2018	
	2015	2018		brute	en %
Polyculture	225 386	220 284	77,2	-5 103	-2,3
Cultures spécialisées	6 628	7 816	2,7	1 188	17,9
Viticulture	5 839	6 025	2,1	186	3,2
Cultures fourragères	3 274	4 184	1,5	911	27,8
Surfaces en herbe	26 917	28 233	9,9	1 316	4,9
Divers	2 301	2 632	0,9	332	14,4
Jachère	16 968	16 173	5,7	-795	-4,7
Ensemble	287 313	285 346	100	-1 966	-0,7

Traitement Observatoire d'après source : Agence de Services et de Paiement - RPG - MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

Évolution de la répartition (en %) de la SAU par famille de cultures en Loir-et-Cher entre 2015 et 2018



Traitement Observatoire d'après source : Agence de Services et de Paiement - RPG - MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

Une main d'œuvre importante, en partie étrangère

3 100 non-salariés
2 800 ETP salariés
4 500 salariés détachés
 (environ **1 580** ETP)

> La main d'œuvre agricole attachée aux exploitations paraît importante.

> En 2018, celle-ci se compose d'environ **3 100 personnes non salariées** (très majoritairement des chefs d'exploitation ou des co-exploitants), de **8 600 salariés (2 800 en équivalent temps plein - ETP)** et de plus de **4 500 travailleurs étrangers détachés (environ 1 580 ETP)**.

> De fait, plus d'1 emploi salarié sur 3 (en ETP) est occupé par une main d'œuvre étrangère relevant des PSI.

> L'emploi agricole apparaît aussi **très concentré**, comme c'est le cas des exploitations agricoles.

> Le **Val-de-Cher-Controis** génère à lui seul le tiers des ETP salariés et emploie plus de la moitié des travailleurs détachés.

> Les emplois sont également nombreux dans le périmètre d'**Agglopolys (2^{ème} pourvoyeur d'emplois agricoles du Loir-et-Cher)**, à Grand Chambord, dans les Territoires vendômois et en Beauce Val de Loire.

> Quelques communes ou communes nouvelles apparaissent comme de **véritables pôles d'emploi agricole** : **Soings-en-Sologne** (800 salariés), **Le Controis-en-Sologne** (470), **Talcy** (390), **Blois** (340), **Fontaines-en Sologne** (300), **Marchenoir** (210) ; des emplois destinés en très grande partie aux cultures spécialisées.

DÉFINITION

Salarié : personne physique ayant travaillé sur une exploitation agricole au cours du trimestre. Est décompté un salarié pour chaque établissement agricole dans le cas où celui-ci a travaillé dans plusieurs établissements.

Salarié détaché : personne physique travaillant dans un État membre de l'Union européenne et qui est détachée par son employeur pour accomplir une prestation de service dans un autre État membre. Si un salarié apparaît sur deux ou trois déclarations en même temps, il ne sera décompté qu'une seule fois.

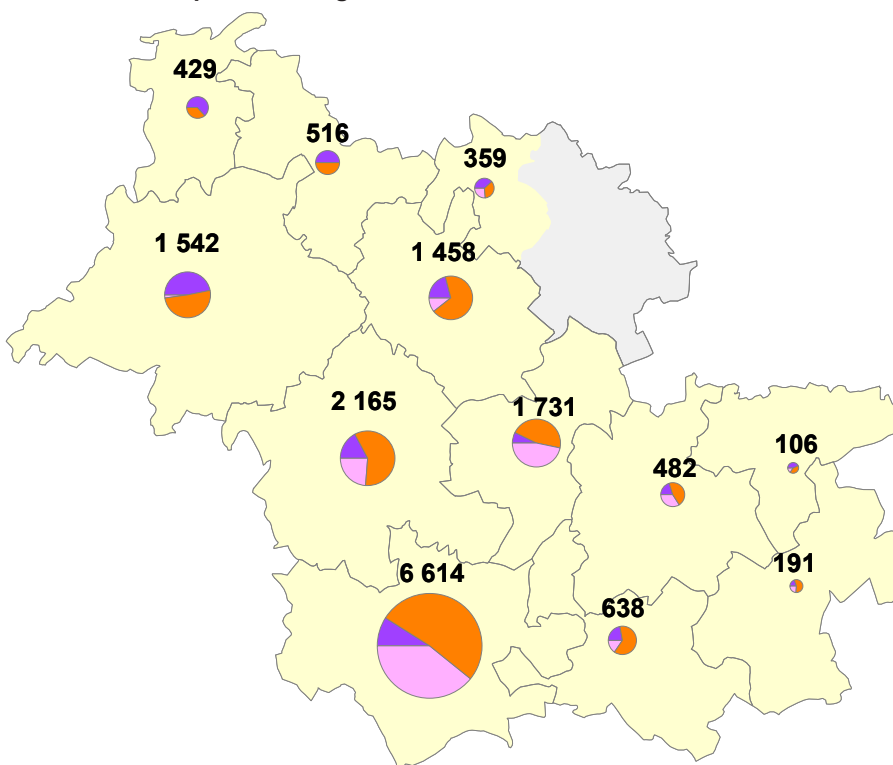
ETP : équivalent temps plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (1 820 heures par an).

Répartition des effectifs salariés et non-salariés des exploitations agricoles selon le territoire en 2018

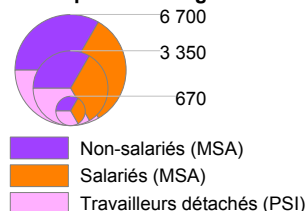
	Non-salariés	Salariés	Salariés (en ETP)	Salariés détachés
Agglopolys (CA de Blois)	371	1 280	363	514
Beauce Val de Loire	305	998	391	155
Coeur de Sologne	45	44	17	17
Collines du Perche	272	157	51	0
Grand Chambord	126	796	308	809
Perche et Haut Vendômois	258	258	122	0
Romorantinois et Monestois	141	399	90	98
Sologne des Etangs	97	221	113	164
Sologne des Rivières	37	109	17	45
Terres du Val de Loire	137	127	41	95
Territoires vendômois	722	785	358	35
Val-de-Cher-Controis	593	3 429	933	2 592
Ensemble	3 104	8 603	2 804	4 524

Sources : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés) - UD Direccte (PSI)

Répartition des effectifs salariés et non-salariés des exploitations agricoles selon le territoire en 2018



Répartition des effectifs non-salariés, salariés et travailleurs détachés des exploitations agricoles selon le territoire en 2018



Sources : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés) - UD Direccte (PSI)

... notamment dans les cultures spécialisées et la viticulture

Les **cultures spécialisées**,
1^{er} employeur de salariés
3 550 salariés (1 400 ETP)

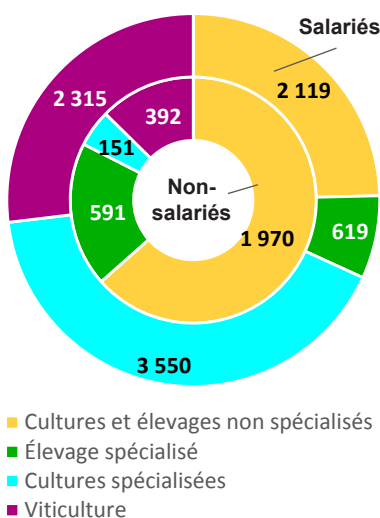
> La répartition de l'emploi est très contrastée dans le département.

> Les cultures spécialisées et la viticulture figurent parmi les secteurs d'activité générant les plus gros volumes d'emplois salariés dans le Loir-et-Cher.

> Les premières emploient l'équivalent de 1 400 salariés à temps plein (la moitié du total départemental). S'y ajoutent une bonne partie des travailleurs détachés présents en Loir-et-Cher, qu'elles partagent avec les exploitations viticoles.

> Par contre, dans les cultures et élevages non spécialisés, la main d'œuvre familiale (exploitant, conjoint et autres membres de la famille non-salariés) est prépondérante (63,5 % du total des non-salariés du département).

Répartition des effectifs salariés et non-salariés des exploitations agricoles en Loir-et-Cher selon le type d'activité en 2018



Sources : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés) - UD Direccte (PSI)

NOTE

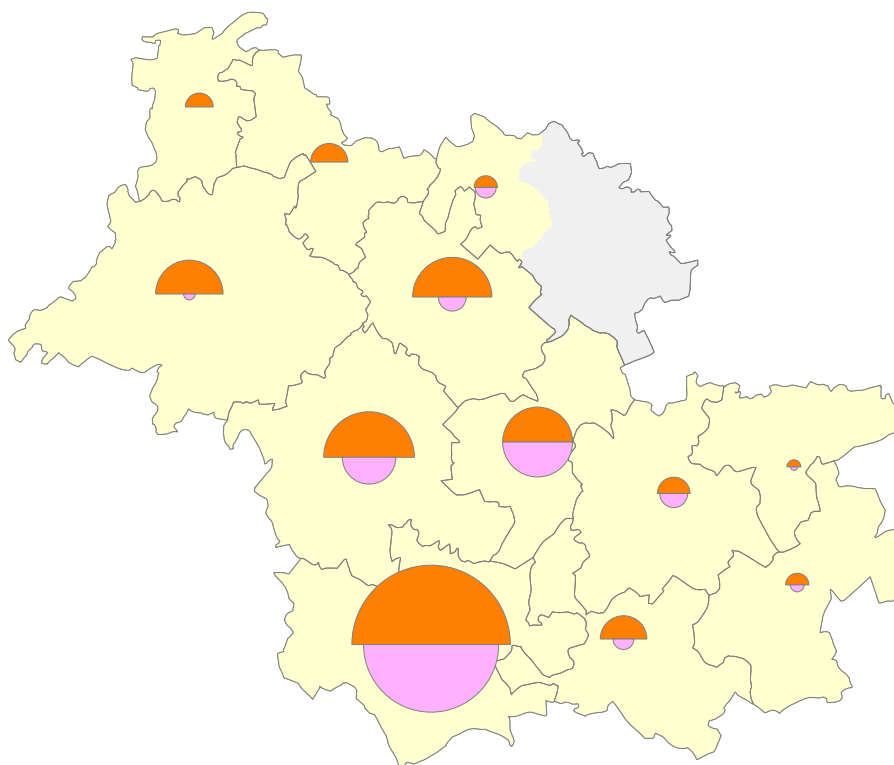
*Les salariés détachés travaillent essentiellement dans le maraîchage et la viticulture.

Répartition des effectifs salariés et non-salariés des exploitations agricoles du Loir-et-Cher selon le type d'activité en 2018

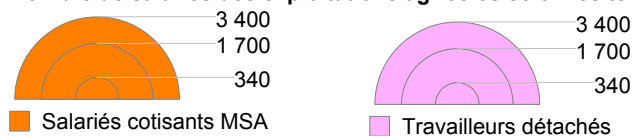
	Non salariés	Salariés	Salariés (en ETP)	Travailleurs détachés
Cultures et élevages non spécialisés	1 970	2 119	649	
Élevage spécialisé	591	619	211	
Cultures spécialisées	151	3 550	1 391	4 524*
Viticulture	392	2 315	553	
Ensemble	3 104	8 603	2 804	4 524

Sources : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés) - UD Direccte (PSI)

Répartition des effectifs salariés et des travailleurs détachés des exploitations agricoles selon le territoire en 2018



Nombre de salariés des exploitations agricoles selon les territoires en 2018



Sources : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés) - UD Direccte (PSI)

La baisse du nombre de chefs d'exploitation se poursuit

2 903 exploitants
ou co-exploitants en 2018
- 36 en 1 an (- 1,2 %)

> Parmi les 3 104 personnes occupées en 2018 dans l'agriculture à **titre non-salarié, 93,5 % ont un statut de chef d'exploitation ou de co-exploitant.**

> Leur nombre évolue à la baisse comme celui des exploitations agricoles : **- 36 au cours de l'année 2018 (- 1,2 %)**, principalement dans le **Vendômois et le Val-de-Cher-Controis**, et surtout dans le secteur des **grandes cultures** et de l'**élevage**.

> Parfois, notamment dans l'est du département, le nombre des exploitations diminue alors que celui des dirigeants progresse, davantage de personnes optant probablement pour un statut de co-exploitant.

> Dans **certains territoires**, essentiellement dans les Collines du Perche et les Terres du Val de Loire, cette **main d'œuvre non salariée apparaît prépondérante** par rapport aux salariés.

NOTE

L'**affiliation à la MSA** dépend du type d'activité exercée et de l'importance de cette activité déterminée par l'activité minimale d'assujettissement (AMA).

L'AMA est constituée de 3 critères :

- la surface minimale d'assujettissement (SMA),
- le temps de travail consacré à l'activité agricole,
- les revenus professionnels générés par l'activité agricole des cotisants de solidarité non retraités.

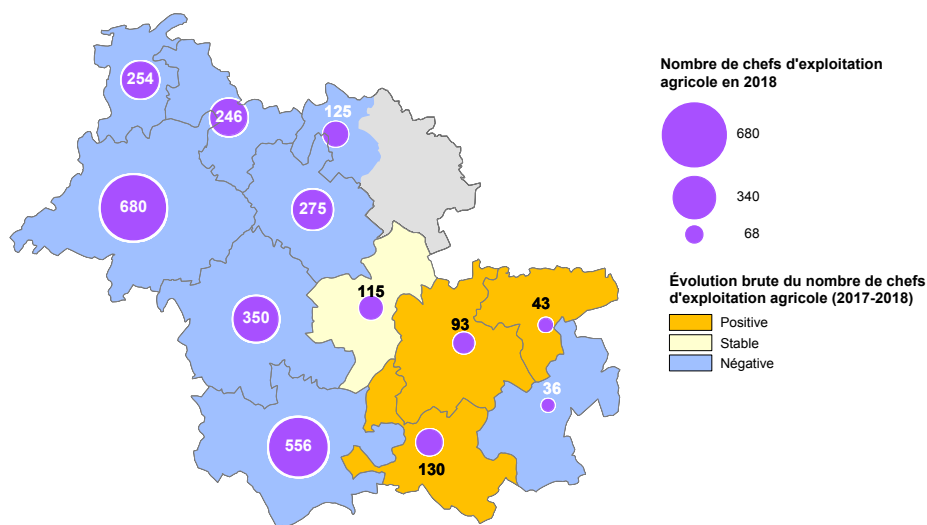
Si l'AMA n'est pas atteinte, il est possible de bénéficier de l'affiliation dérogatoire sous conditions.

Répartition et évolution du nombre de chefs d'exploitation agricole selon le territoire entre 2017 et 2018

	Effectif en 2017	Effectif en 2018	Évolution 2017-2018	
			brute	en %
Agglopolys (CA de Blois)	355	350	-5	-1,4
Beauce Val de Loire	280	275	-5	-1,8
Coeur de Sologne	42	43	1	2,4
Collines du Perche	258	254	-4	-1,6
Grand Chambord	115	115	0	0,0
Perche et Haut Vendômois	252	246	-6	-2,4
Romorantinois et Monestois	127	130	3	2,4
Sologne des Étangs	86	93	7	8,1
Sologne des Rivières	37	36	-1	-2,7
Terres du Val de Loire	126	125	-1	-0,8
Territoires vendômois	689	680	-9	-1,3
Val-de-Cher-Controis	572	556	-16	-2,8
Ensemble	2 939	2 903	-36	-1,2

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

Répartition et évolution du nombre de chefs d'exploitation agricole selon le territoire entre 2017 et 2018



Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

Répartition et évolution du nombre de chefs d'exploitation selon l'activité principale entre 2017 et 2018

	Effectif en 2017	Effectif en 2018	Évolution 2017-2018	
			brute	en %
Grandes cultures	1 541	1 527	-14	-0,9
Polyculture polyélevage	320	318	-2	-0,6
Cultures spécialisées	139	137	-2	-1,4
Viticulture	378	371	-7	-1,9
Élevage	561	550	-11	-2,0
Ensemble	2 939	2 903	-36	-1,2

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

Une hausse des activités parallèles

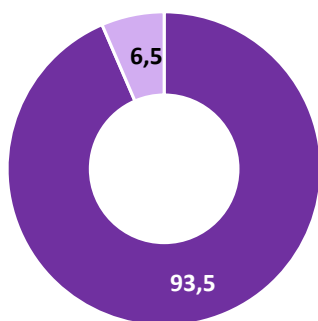
20 % des chefs d'exploitation exercent **une autre activité** en 2018

> La part des **chefs d'exploitation exerçant une autre activité professionnelle** progresse.

> Ils sont désormais près de **20 % dans ce cas**, une proportion en hausse de **2,3 points** entre 2017 et 2018.

> Par ailleurs, environ **200 conjoints ou autres membres de la famille** de l'exploitant ont déclaré participer aux travaux de l'exploitation, soit **6,5 % de la population agricole non-salariée**. Toutefois, en près de 20 ans, **leur poids a considérablement baissé** : ils étaient un tiers au recensement agricole en 2000.

Répartition des effectifs non-salariés des exploitations agricoles du Loir-et-Cher selon le type en 2018 (en %)



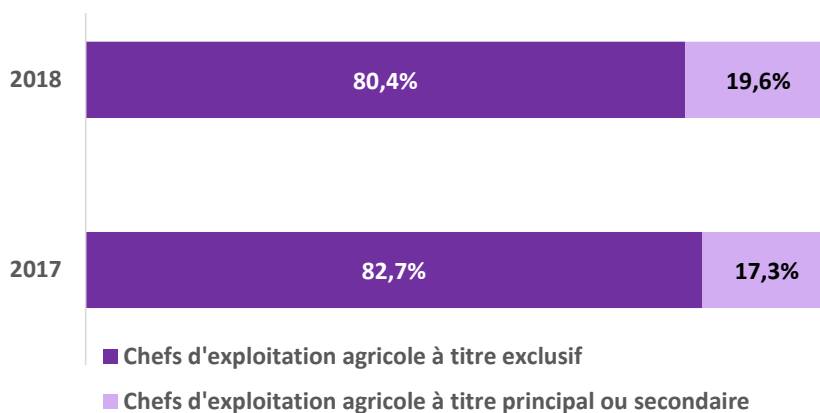
■ Chefs d'exploitation
■ Conjoints et aides familiaux

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

DÉFINITION

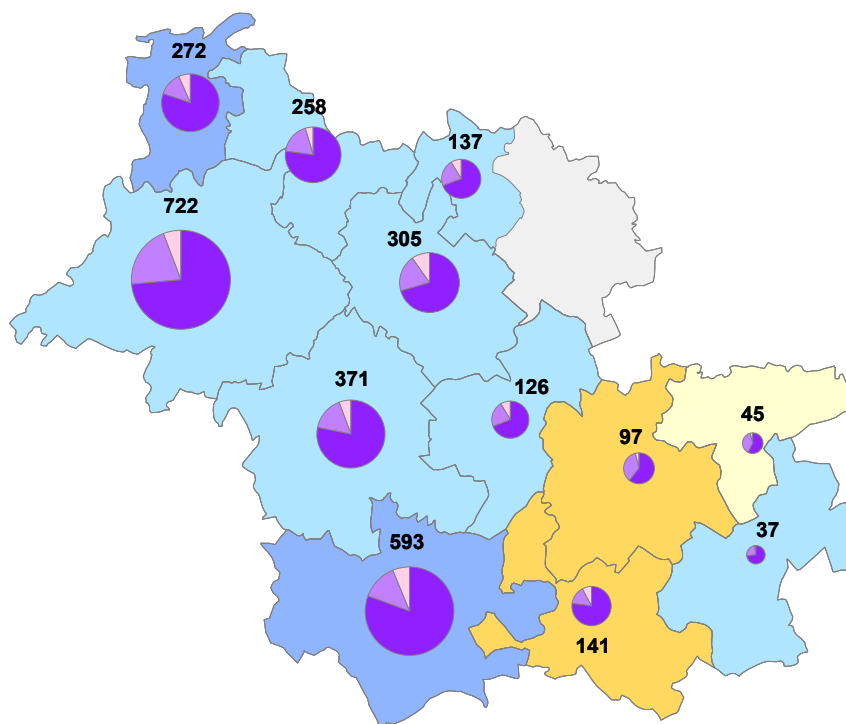
La **population non-salariée des exploitations agricoles** se compose des chefs d'exploitation et co-exploitants, des conjoints collaborateurs et d'autres membres de la famille non-salariés.

Pluriactivité des chefs d'exploitation agricole du Loir-et-Cher en 2017 et 2018

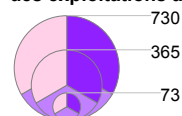


Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

Répartition et évolution des effectifs non-salariés des exploitations agricoles selon le territoire entre 2017 et 2018



Répartition des non-salariés des exploitations agricoles en 2018



■ Chef d'exploitation à titre exclusif
■ Chef d'exploitation à titre principal ou secondaire
■ Conjoint collaborateur et aide familial

Evolution brute du nombre de non-salariés des exploitations agricoles par territoire



Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

Une population à dominante masculine, vieillissante

En 2018

56 % des chefs d'exploitation ont **50 ans ou plus**

22 % sont des femmes

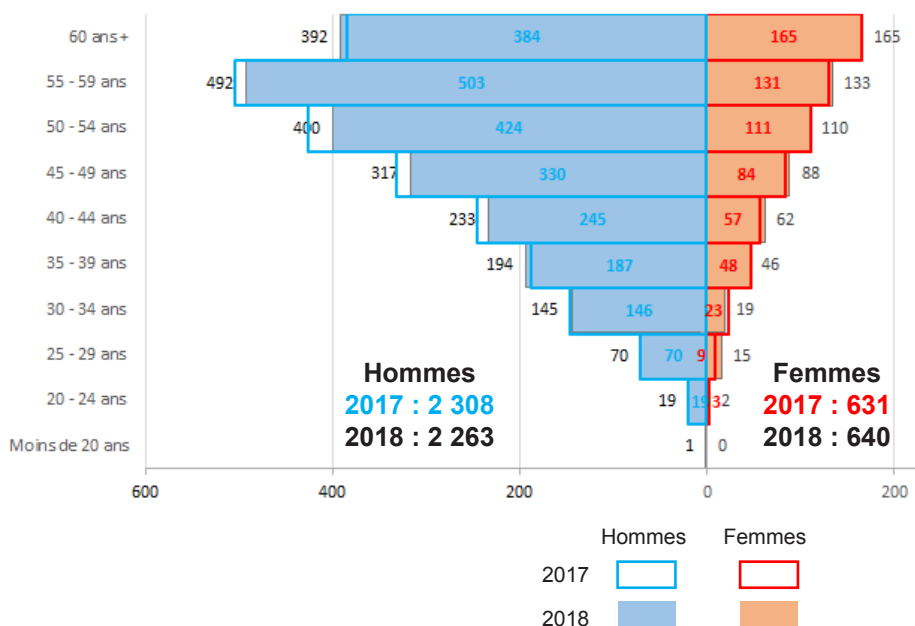
67 % des femmes ont **plus de 40 ans** à leur installation
(**26 %** pour les hommes)

> Plus de la moitié des chefs d'exploitation agricole sont âgés de **50 ans ou plus**. Depuis 2000, leur poids **ne cesse de grossir**. Cette tendance n'est toutefois pas propre au département.

> A l'inverse, **les jeunes chefs d'exploitations sont de moins en nombreux**. Ceux ayant moins de 40 ans (**511**) représentent moins de 18 % du total en 2018 contre plus de 23 % en 2000. Ce sont pour la plupart des nouveaux installés affiliés au régime agricole.

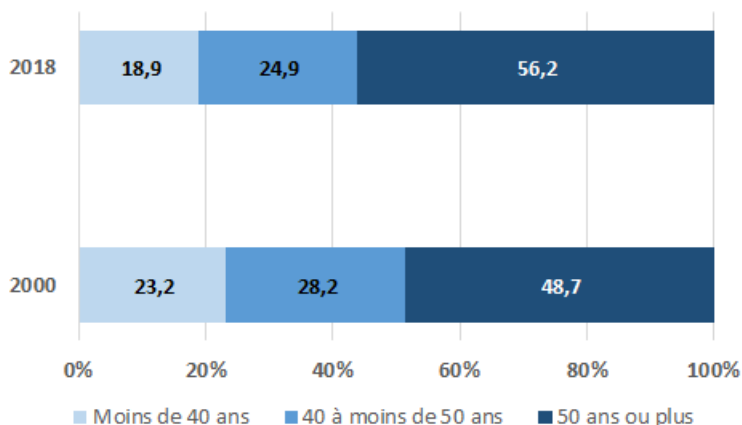
> On dénombre **640 femmes** parmi les chefs d'exploitation agricole soit **22 %**, une proportion en **légère hausse** entre 2017 et 2018. Ces dernières sont **relativement plus âgées que leurs confrères** : près de 64 % ont 50 ans ou plus (57 % des hommes).

Pyramide des âges des chefs d'exploitation du Loir-et-Cher en 2017 et 2018



Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés)

Évolution de la répartition des chefs d'exploitation agricole du Loir-et-Cher par tranche d'âge entre 2000 et 2018



Sources : Recensement agricole 2000 champ : exploitant principal
MSA Berry-Touraine (fichier cotisants non-salariés) champ : ensemble des exploitants et co-exploitants

Recul de l'emploi salarié, sauf dans la viticulture

8 600 salariés
soit **2 800 ETP** en 2018

- 188 ETP depuis 2016
(- 6,3 %)

39 % de femmes

> En 2018, les exploitations agricoles de Loir-et-Cher ont pourvu à 8 600 emplois salariés, toutes durées confondues, ce qui représentait **l'équivalent de 2 800 emplois à temps plein**.

> Le nombre d'ETP a reculé de **6,3 %** de 2016 à 2018 (- 188).

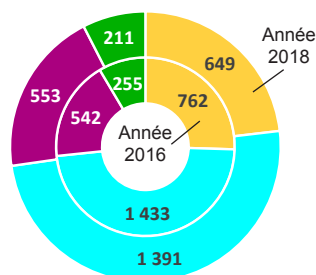
> **Les secteurs cultures et élevages non spécialisés sont les plus affectés** par cette contraction de l'emploi (113 ETP de moins qu'en 2016), suivis par les cultures spécialisées.

> A l'inverse, **la viticulture résiste bien**. Les salariés, moins nombreux, voient leur temps de travail augmenter (+ 10 ETP).

> La perte brute en ETP a été plus importante à Grand Chambord (- 51), dans le Perche et Haut Vendômois (- 30) et Agglopolys (- 28). Elle est plus modérée dans le Vendômois et dans le Val-de-Cher-Controis.

> **39,4 %** des salariés des exploitations agricoles de Loir-et-Cher sont **des femmes**. Elles sont fortement représentées dans les champignonnières (62 %), les cultures spécialisées (50 %), et l'élevage de gros animaux (43 %). Leur poids est relativement moins important dans la viticulture (32 %).

Répartition comparée du nombre d'ETP salariés par secteur d'activités en Loir-et-Cher en 2016 et 2018



■ Cultures et élevages non spécialisés
■ Cultures spécialisées
■ Viticulture
■ Élevage spécialisé

Source : MSA Berry-Touraine (fichier des cotisants salariés)

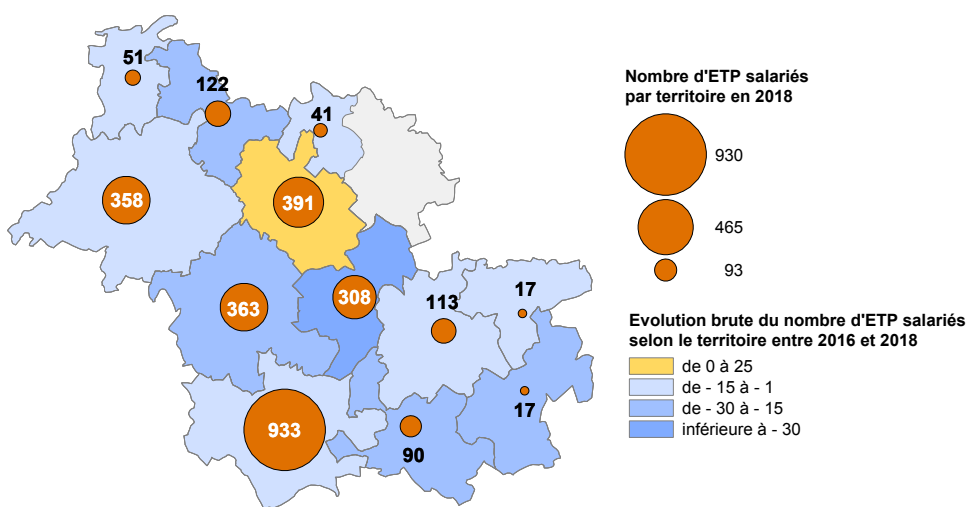
Observatoire de l'Economie et des Territoires

Répartition et évolution de l'emploi salarié des exploitations agricoles selon le territoire entre 2016 et 2018 (hors salariés détachés)

	2016		2018		Évolution 2016-2018 salariés		Évolution 2016-2018 ETP	
	Salariés	ETP	Salariés	ETP	en nb	en %	en nb	en %
Agglopolys (CA de Blois)	1 469	391	1 280	363	-189	-12,9	-28	-7,1
Beauce Val de Loire	1 251	367	998	391	-253	-20,2	24	6,6
Coeur de Sologne	41	21	44	17	3	7,3	-4	-18,2
Collines du Perche	190	61	157	51	-33	-17,4	-10	-16,8
Grand Chambord	980	360	796	308	-184	-18,8	-51	-14,3
Perche et Haut Vendômois	375	151	258	122	-117	-31,2	-30	-19,7
Romorantinais et Monestois	475	108	399	90	-76	-16,0	-18	-16,5
Sologne des Etangs	255	125	221	113	-34	-13,3	-12	-9,9
Sologne des Rivières	106	44	109	17	3	2,8	-27	-60,9
Terres du Val de Loire	327	52	127	41	-200	-61,2	-12	-22,0
Territoires vendômois	1 106	369	785	358	-321	-29,0	-11	-3,0
Val-de-Cher-Controis	3 424	942	3 429	933	5	0,1	-10	-1,0
Ensemble	9 999	2 992	8 603	2 804	-1 396	-14,0	-188	-6,3

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Répartition de l'emploi salarié en ETP des exploitations agricoles selon le territoire en 2018, et évolution entre 2016 et 2018



Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Répartition et évolution de l'emploi salarié des exploitations agricoles selon l'activité principale entre 2016 et 2018 (hors salariés détachés)

	2016		2018		Évolution 2016-2018 en nb de salariés		Évolution 2016-2018 en nb d'ETP	
	Salariés	ETP	Salariés	ETP	brute	en %	brute	en %
Cultures et élevages non spécialisés	2 897	762	2 119	649	-778	-26,9	-113	-14,9
Cultures spécialisées	3 861	1 433	3 550	1 391	-311	-8,1	-42	-2,9
Viticulture	2 333	542	2 315	553	-18	-0,8	11	1,9
Élevage spécialisé	908	255	619	211	-289	-31,8	-44	-17,1
Ensemble	9 999	2 992	8 603	2 804	-1 396	-14,0	-188	-6,3

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Baisse du volume horaire des contrats salariés sauf pour les CDD en viticulture

10 451 contrats salariés en 2018

dont **78,2 %** en CDD

51,6 % des heures travaillées le sont en CDI

> Globalement en Loir-et-Cher, une faible majorité des volumes d'heures travaillées par les salariés correspond à des **contrats à durée indéterminée (51,6 % des ETP)**.

> La situation est cependant très contrastée selon le profil agricole des territoires. Le volume horaire des **CDD est prépondérant** là où se concentrent **cultures spécialisées et viticulture** : **Grand Chambord, Beauce Val de Loire, Agglopolys** mais surtout **Val-de-Cher-Controis** qui **totalise** à lui seul **1/3 des ETP sous contrat** du Loir-et-Cher (CDD et CDI confondus).

> Ces deux secteurs agricoles génèrent **72 % des ETP en CDD** du département.

> La **baisse de l'emploi salarié**, dont il a déjà été fait mention, concerne **davantage les CDI** (- 7,7 % entre 2016 et 2018 en ETP).

> A **Grand Chambord**, où elle est la plus significative, elle touche autant les CDD (- 15 %) que les CDI (- 12 %) ; à noter que le nombre de travailleurs détachés y a fortement augmenté sur cette même période (+ 43 %).

> Dans les territoires de **Beauce Val de Loire** et dans une moindre mesure du **Val-de-Cher-Controis**, le nombre d'ETP en CDD a toutefois **progressé au détriment des CDI** (respectivement de 15,7 % et de 2 %).

NOTE

Les heures travaillées sont converties en équivalent temps plein : 1 820 heures correspondent à 1 ETP.

Répartition et évolution des ETP par type de contrat selon le territoire entre 2016 et 2018

	ETP CDD en 2018		ETP CDI en 2018		Évolution brute 2016-2018		Nb de contrats en 2018
	nb.	Part (en %)	nb.	Part (en %)	ETP CDD	ETP CDI	
Agglopolys (CA de Blois)	191	52,6	172	47,4	-17	-11	1 488
Beauce Val de Loire	166	42,4	225	57,6	22	2	1 182
Coeur de Sologne	6	32,8	11	67,2	1	-5	48
Collines du Perche	19	38,3	31	61,7	-3	-7	176
Grand Chambord	214	69,3	95	30,7	-38	-13	1 061
Perche et Haut Vendômois	40	32,8	82	67,2	-18	-12	323
Romorantinais et Monestois	51	56,3	39	43,7	-9	-9	442
Sologne des Etangs	30	26,7	83	73,3	0	-12	254
Sologne des Rivières	7	40,1	10	59,9	-3	-24	120
Terres du Val de Loire	13	30,8	28	69,2	-11	-1	151
Territoires vendômois	124	34,6	234	65,4	-2	-9	937
Val-de-Cher-Controis	497	53,3	435	46,7	10	-19	4 269
Ensemble	1 357	48,4	1 447	51,6	-67	-121	10 451

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Répartition et évolution des ETP par type d'activité selon le territoire entre 2016 et 2018

	ETP CDD en 2018		ETP CDI en 2018		Évolution brute 2016-2018		Nombre de contrats en 2018
	nb.	Part (en %)	nb.	Part (en %)	ETP CDD	ETP CDI	
Cultures et élevages non spécialisés	304	46,8	345	53,2	-62	-52	2 491
Cultures spécialisées	709	51,0	682	49,0	-17	-24	4 329
Viticulture	262	47,3	291	52,7	28	-17	2 868
Élevage spécialisé	83	39,0	129	61,0	-16	-28	763
Ensemble	1 357	48,4	1 447	51,6	-67	-121	10 451

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Un nombre important de travailleurs détachés

4 500 salariés détachés en 2018

1 580 ETP estimés

- 830 salariés détachés en 1 an (- 15 %)

> Le secteur agricole recourt fréquemment aux travailleurs détachés afin de pallier les difficultés de recrutement de saisonniers locaux.

> La quasi totalité des travailleurs détachés employés dans les exploitations agricoles du Loir-et-Cher arrivent par l'entremise **d'entreprises bulgares** offrant des prestations de service internationales (PSI).

> En 2018, ils sont plus de **4 500** à occuper l'équivalent de près de **1 600*** emplois à temps plein.

> Ils sont principalement employés dans les exploitations nécessitant beaucoup de main d'œuvre (cultures spécialisées, viticulture) du **Val-de-Cher-Controis** (7 ETP sur 10), de **Grand Chambord** et d'**Agglopolys**.

> Cette pratique d'embauche à l'international, bien que répandue, est cependant **en net recul**. Le nombre de salariés détachés serait inférieur à 4 100 en 2019, soit **24 % de moins qu'en 2017**.

> La raison ? Une double action menée d'un côté par l'**inspection du travail** pour lutter contre le travail illégal et veiller au respect des droits des travailleurs étrangers, et de l'autre des initiatives conjointes de différentes instances pour **mobiliser une main d'œuvre saisonnière locale**.

NOTE

La prestation de service internationale (PSI) permet à un employeur de recourir à une main d'œuvre étrangère en cas de pénurie locale. Les données sur les travailleurs détachés sont fournies par l'UD-Directcte.

*Estimation Observatoire d'après les données «cumulées» du fichier PSI (nb de salariés et nb de jours travaillés). Calcul du temps de travail moyen par salarié sur la base des données cumulées (hypothèse retenue : 8 heures par journée de travail), puis attribution de ce temps de travail moyen aux salariés «distincts» (sans double compte).

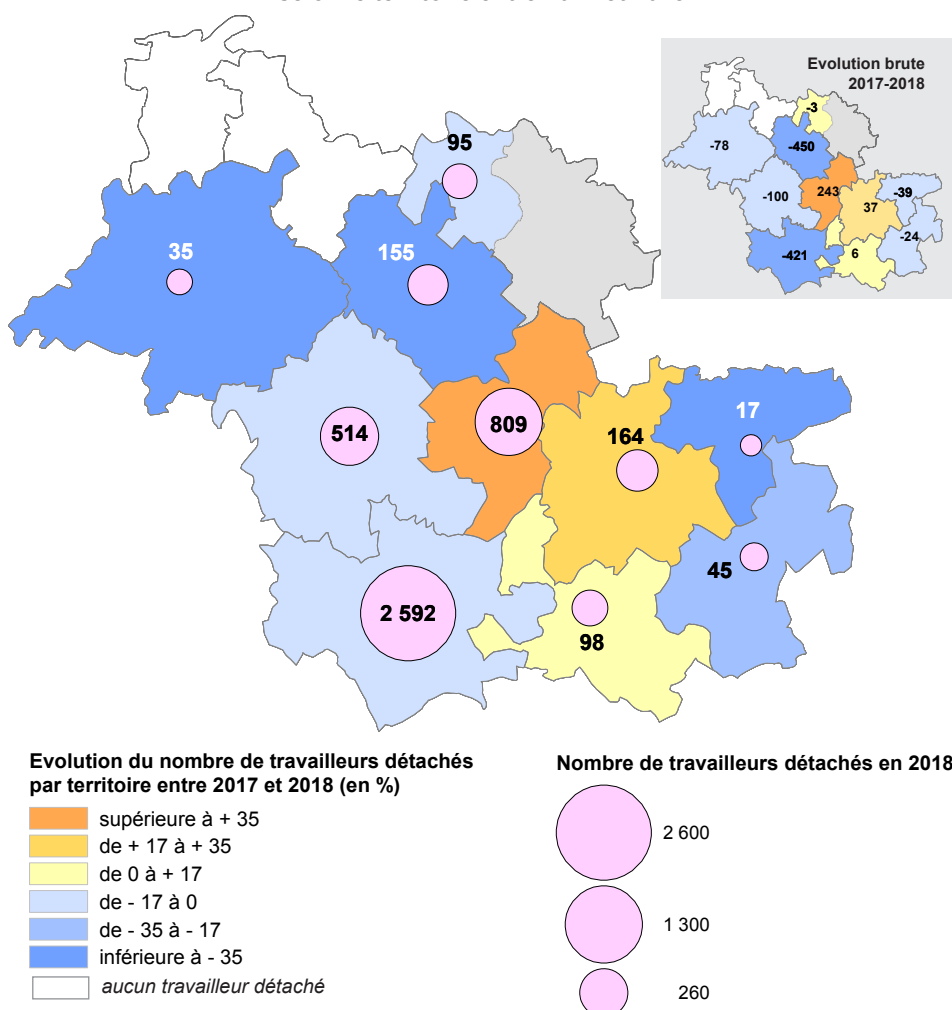
1 ETP = 1 820 heures

Répartition et évolution des effectifs salariés détachés selon le territoire entre 2017 et 2018

	Travailleurs détachés (2018)	ETP estimés (2018)	Évolution du nb de travailleurs détachés 2017-2018	
			brute	en %
Agglopolys (CA de Blois)	514	130	-100	-16,3
Beauce Val de Loire	155	71	-450	-74,4
Coeur de Sologne	17	1	-39	-69,6
Collines du Perche	-	-	-	-
Grand Chambord	809	163	243	42,9
Perche et Haut Vendômois	-	-	-	-
Romorantinais et Monestois	98	57	6	6,5
Sologne des Etangs	164	98	37	29,1
Sologne des Rivières	45	7	-24	-34,8
Terres du Val de Loire	95	7	-3	-3,1
Territoires vendômois	35	11	-78	-69,0
Val-de-Cher-Controis	2 592	1 033	-421	-14,0
Ensemble	4 524	1 577	-829	-15,5

Observatoire d'après source : UD-Directcte, fichier PSI

Répartition et évolution des effectifs de travailleurs détachés selon le territoire entre 2017 et 2018



Observatoire d'après source : UD-Directcte, fichier PSI

Une densité de main d'œuvre très élevée dans les exploitations maraîchères

1,5 ETP salarié (dont PSI) pour 100 ha de SAU

Val-de-Cher-Controis et Grand-Chambord territoires à forte densité de salariés

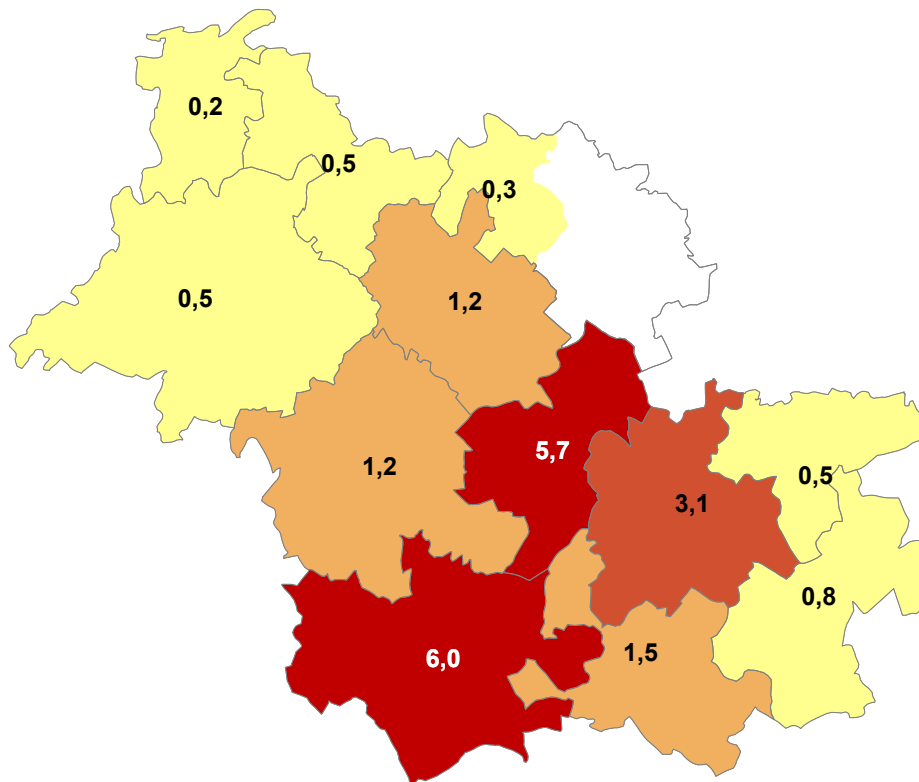
> On compte en moyenne dans le Loir-et-Cher 1,5 ETP (salariés + travailleurs détachés) pour 100 ha de surface agricole utilisée.

> Cette densité est plus élevée dans la partie centrale du département, notamment au sud de l'axe ligérien (Val de Cher-Controis et Grand Chambord) où le maraîchage et la viticulture sont répandus.

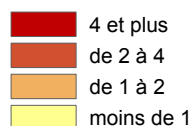
> Avec 46 ETP pour 100 ha de SAU, Blois a la densité la plus élevée du département (Cf. carte communale page 28). La proportion de la SAU dans sa superficie est l'une des plus faibles du département, mais ses exploitations de cultures spécialisées sont consommatrices de main d'œuvre.

> Quatre autres communes ont une densité supérieure à 20 ETP pour 100 ha de SAU : Soings-en-Sologne, Noyers-sur-Cher, Montlivault (où les exploitations agricoles en culture spécialisée et viticulture recourent largement à la main d'œuvre étrangère) et Marchenoir (main d'œuvre locale).

Répartition des emplois salariés (dont travailleurs détachés) par territoire : densité de salariés pour 100 ha de SAU en 2018

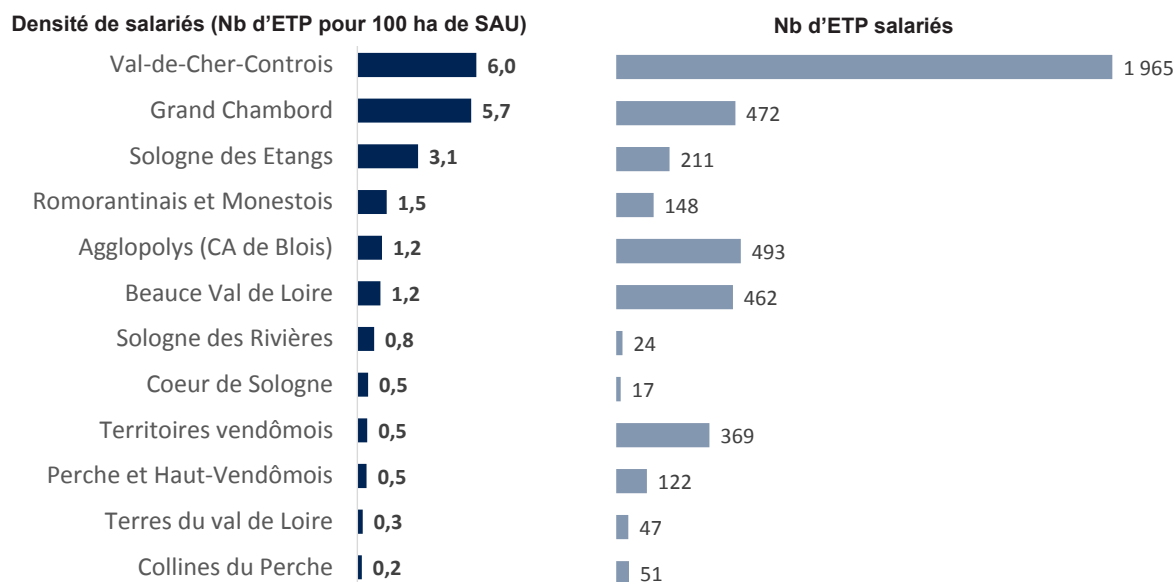


Nombre de salariés (en ETP) pour 100 ha de SAU par territoire en 2018



Traitement Observatoire d'après sources : Agence de Services et de Paiement - RPG, MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés), UD Direccte (fichier PSI)

Comparaison de la densité et du nombre d'ETP salariés (dont travailleurs détachés) par territoire



Traitement Observatoire d'après sources : Agence de Services et de Paiement - RPG, MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés), UD Direccte (fichier PSI)

Zoom sur l'agriculture biologique en Loir-et-Cher

178 exploitations engagées en **bio** en 2018

8 380 ha (+ 11,8 % en 1 an) dont 18,4 % en conversion

3 % de la SAU

> La surface consacrée à l'agriculture biologique en Loir-et-Cher a progressé de 41 % **entre 2011 et 2018 (+ 2 440 ha environ)**. Sa part dans la SAU départementale reste toutefois limitée (environ 3 %) au regard des objectifs nationaux. Le programme Ambition Bio 2022 du Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation projette en effet de hisser cette proportion à 15 % **en France** à l'horizon de 2022. **Fin 2018, ce ratio était de 7,5 %.**

> Au total, en 2018, les surfaces engagées en agriculture biologique dans le département atteignent **8 380 hectares dont 6 838 sont certifiées bio**. Notons que les surfaces en première année de conversion sont assez conséquentes (915 ha).

> Le nombre total d'**exploitations agricoles engagées en bio** (certifiées bio et conversion) s'est **accru de 28 % depuis 2011**, passant de 139 à 178 en 8 ans.

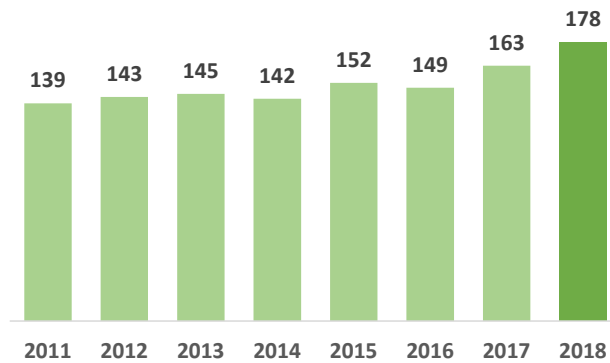
> Après quelques années de progression, la **SAU bio moyenne des exploitations** est relativement stable depuis 2016 (autour de 47 ha).

NOTE

L'agriculture biologique constitue un mode de production alternatif à l'agriculture conventionnelle et permet de protéger les espèces et de restaurer les écosystèmes terrestres et aquatiques grâce notamment à :

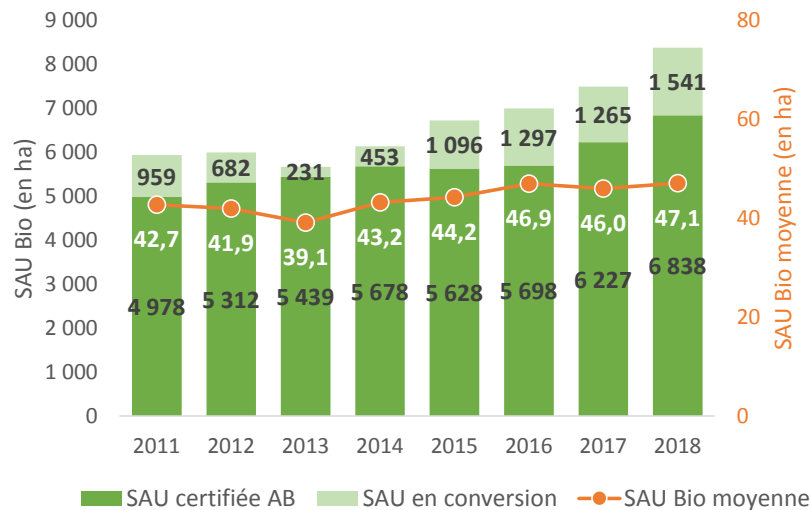
- la non utilisation des pesticides de synthèse,
 - la présence de prairies, haies, bandes enherbées,
 - des rotations de cultures plus diversifiées et plus longues offrant des abris et des ressources alimentaires plus variées et continues.
- Elle obéit à un cahier des charges strict, défini au niveau européen depuis 1991, qui interdit notamment l'usage des produits chimiques de synthèse et des OGM (organismes génétiquement modifiés). Suivant le type de culture, 2 à 3 années de conversion des terres sont nécessaires avant l'obtention du label AB.

Évolution du nombre d'exploitations engagées dans l'agriculture biologique en Loir-et-Cher de 2011 à 2018



Source: Agence bio

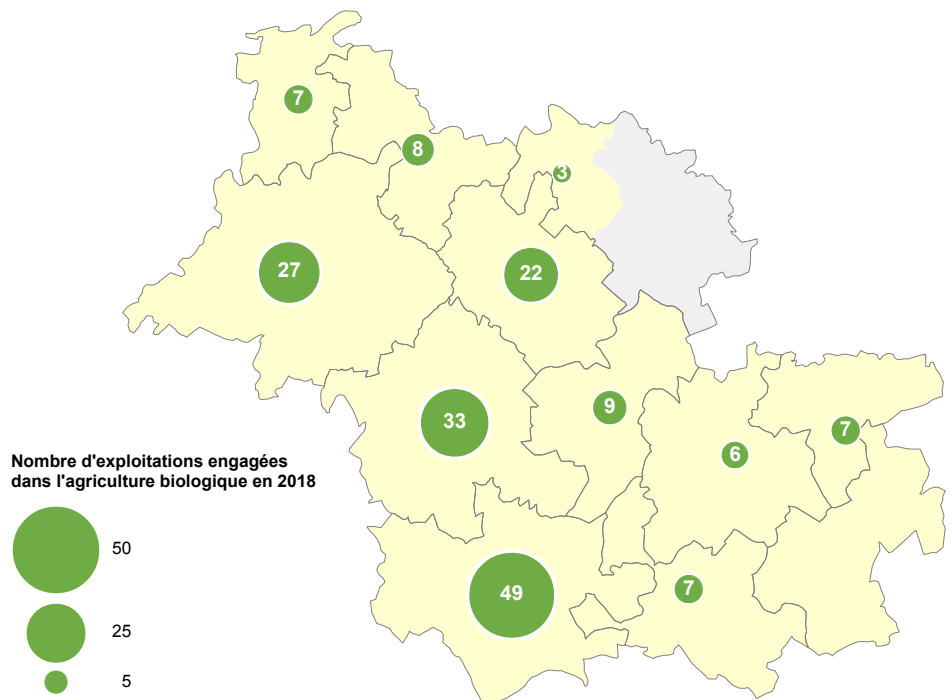
Évolution de la SAU totale en bio et de la SAU moyenne en bio des exploitations entre 2011 et 2018



SAU bio totale=SAU certifiée AB + SAU en conversion

Source: Agence bio

Répartition des exploitations agricoles engagées dans l'agriculture biologique par territoire en 2018



Source: Agence bio

Agriculture bio : SAU par type de culture et productions animales en Loir-et-Cher

SAU bio (en ha) par type de culture en 2018 et évolution depuis 2013



D'après source: Agence bio 2018

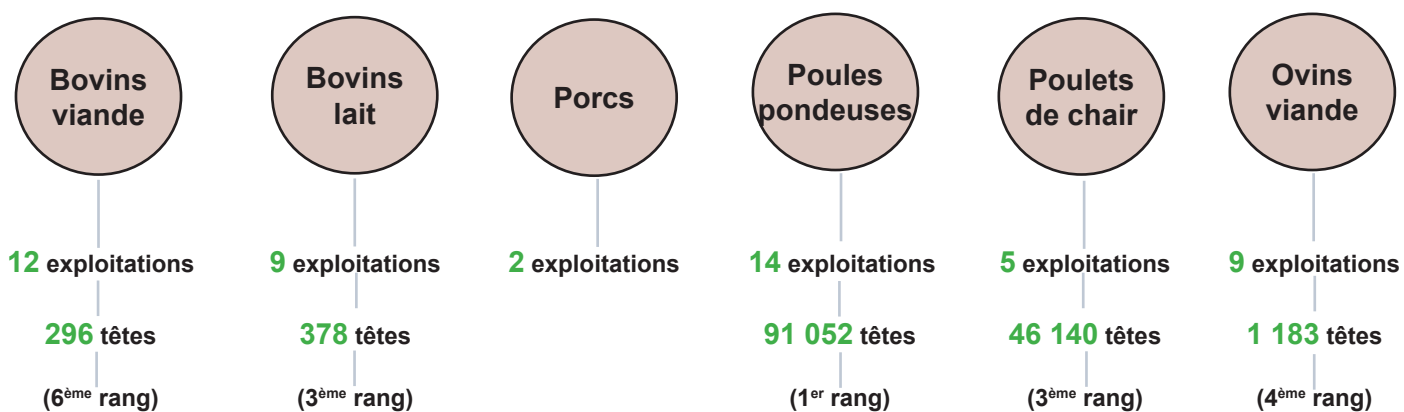
NOTE

Grandes cultures : Céréales, oléagineux, protéagineux, cultures industrielles, légumes secs

Cultures spécialisées : Légumes frais, fruits, PPAM (plantes à parfum, aromatiques et médicinales)

Surfaces fourragères : surfaces toujours en herbe et cultures fourragères

Productions animales : nombre d'exploitations, cheptels et rang régional



D'après source: Agence bio 2018

NOTE

Le calcul du rang régional pour les filières animales se base sur le ratio du nombre de têtes bio par exploitation agricole.

Les productions animales totalisent le nombre de têtes certifiées bio (AB + en conversion).

LES AUTRES ENTREPRISES RELEVANT DU REGIME AGRICOLE

Une entreprise sur 5 relève de l'aménagement paysager

999 entreprises relevant du régime agricole en 2019

- **83** en 3 ans (- 7,7 %)

> **Un millier d'entreprises** du Loir-et-Cher, hors exploitations agricoles, relève également du régime agricole en 2019, soit 83 de moins qu'en 2016 (- 7,7 %).

> Elles exercent principalement leurs activités dans 4 domaines : jardins, paysages, reboisement (1/5), travaux agricoles (1/6), services personnels et domestiques (1/8) et exploitations forestières, sylviculture, scieries (1/8).

> Elles sont mieux réparties sur le territoire départemental que les exploitations agricoles, bien que la moitié d'entre elles soit concentrée dans 3 EPCI : **Agglopolys, Territoires vendômois et Val-de-Cher-Controis**.

> Ces entreprises ont des activités **relativement différenciées selon les territoires** :

- Une majorité d'entreprises de **travaux agricoles dans les territoires du nord** (Vendômois, Perche et Beauce) où domine la polyculture,

- Une forte présence du **secteur jardin & paysage** et des organisations associatives qui y ont leur siège **dans le Blaisois**,

- des **services personnels et domestiques en Sologne** (qui comprennent les ménages employeurs de jardiniers, les activités de chasse et services annexes, les pensions d'animaux de compagnie),

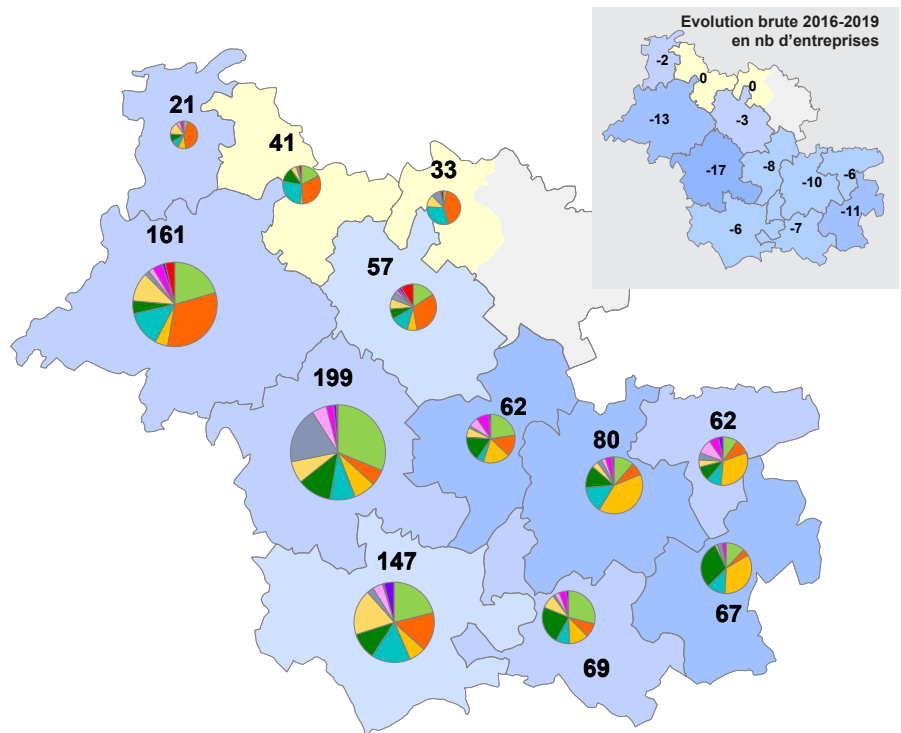
- Une **activité forestière** présente en **Romorantinais et Monestois et Sologne des Rivières**,

- Les **activités équestres, de sport, culture et loisirs** tiennent quant à elles une place non négligeable en **Coeur de Sologne** (présence du Parc équestre fédéral) et en **Grand Chambord**. A noter également la présence du **Zooparc de Beauval** en **Val-de-Cher-Controis**, **1^{er} site touristique** du département.

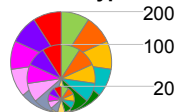
NOTE

Le nombre d'entreprises (hors exploitations agricoles) relevant du régime agricole est calculé à partir du fichier des entreprises affiliées à la MSA.

Répartition des entreprises relevant du régime agricole (hors exploit. agricoles) par secteur d'activité et territoire en 2019, et évolution sur 1 an



Répartition des entreprises selon le type d'activité en 2019

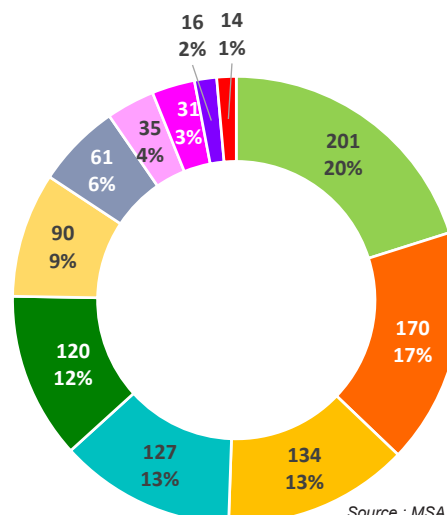


- Jardins, paysages et reboisement
- Travaux agricoles
- Services personnels
- Activités diverses
- Exploitations forestières, sylviculture, scieries
- Commerce de détail, de gros
- Organismes de service et organisations associatives
- Activités équestres
- Culture, sport, loisirs
- Transformation, conservation alimentaire et coopératives
- Production d'électricité, gaz

Evolution du nombre d'entreprises par territoire entre 2016 et 2016 (en %)

- stable
- de - 5 à 0
- de - 10 à - 5
- inférieure à - 10

Répartition des entreprises du Loir-et-Cher (hors exploit. agricoles) par type d'activité en 2019 (en nb et %)



Source : MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

**Répartition et évolution du nombre d'entreprises relevant du régime agricole
(hors exploit. agricoles) selon le territoire entre 2016 et 2019**

	Nombre d'entreprises relevant du régime agricole		Poids en 2019 (%)	Évolution 2016-2019	
	2017	2018		en nb	en %
Agglopolys (CA de Blois)	216	199	19,9	-17	-7,9
Beauce Val de Loire	60	57	5,7	-3	-5,0
Coeur de Sologne	68	62	6,2	-6	-8,8
Collines du Perche	23	21	2,1	-2	-8,7
Grand Chambord	70	62	6,2	-8	-11,4
Perche et Haut Vendômois	41	41	4,1	0	0,0
Romorantinois et Monestois	76	69	6,9	-7	-9,2
Sologne des Etangs	90	80	8,0	-10	-11,1
Sologne des Rivières	78	67	6,7	-11	-14,1
Terres du Val de Loire	33	33	3,3	0	0,0
Territoires vendômois	174	161	16,1	-13	-7,5
Val-de-Cher-Controis	153	147	14,7	-6	-3,9
Ensemble	1 082	999	100,0	-83	-7,7

Source : MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

**Répartition et évolution du nombre d'entreprises relevant du régime agricole
(hors exploit. agricoles) selon le type d'activités entre 2016 et 2019**

	Nombre d'entreprises relevant du régime agricole		Poids en 2019 (%)	Évolution 2016-2019	
	2016	2019		en nb	en %
Entreprises de jardins, de paysagistes, de reboisement	223	201	20,1	-22	-9,9
Entreprises de travaux agricoles	171	171	17,1	0	0,0
Exploitations forestières, sylviculture, travaux forestiers	134	117	11,7	-17	-12,7
Services personnels	117	94	9,4	-23	-19,7
Commerce de détail, de gros	90	90	9,0	0	0,0
Activités diverses	78	70	7,0	-8	-10,3
Services administratifs et de soutien	60	66	6,6	6	10,0
Activités équestres	53	36	3,6	-17	-32,1
Activités des organisations associatives	35	33	3,3	-2	-5,7
Chasse et services annexes	38	32	3,2	-6	-15,8
Culture, sport, loisirs	30	31	3,1	1	3,3
Organismes de service	27	28	2,8	1	3,7
Transformation conservation alimentaire	13	16	1,6	3	23,1
Production d'électricité, gaz	13	14	1,4	1	7,7
Ensemble	1 082	999	100,0	-83	-7,7

Source : MSA Berry-Touraine (fichier entreprises)

Les organismes de service, premier employeur

312 non-salariés

6 784 salariés
4 150 ETP salariés en 2018

> En 2018, les entreprises relevant du régime agricole (hors exploitations) s'appuient sur près de **310 non-salariés et 6 800 salariés (4 150 salariés ETP)**.

> Les **effectifs non-salariés** ont reculé de **2,5 %** en 1 an, tandis que ceux des **salariés tendent à progresser**.

> Ces **emplois sont très concentrés**. Leur volume est important à **Agglopolys**, qui abrite de nombreux **organismes de service dont les plus gros employeurs** (MSA, caisses de crédit agricole) et dans le **Val-de-Cher-Controis** où est localisé, entre autre, le **Zooparc de Beauval**. C'est également le cas, dans une moindre mesure, en Territoires vendômois, ainsi qu'en Beauce Val de Loire et Coeur de Sologne.

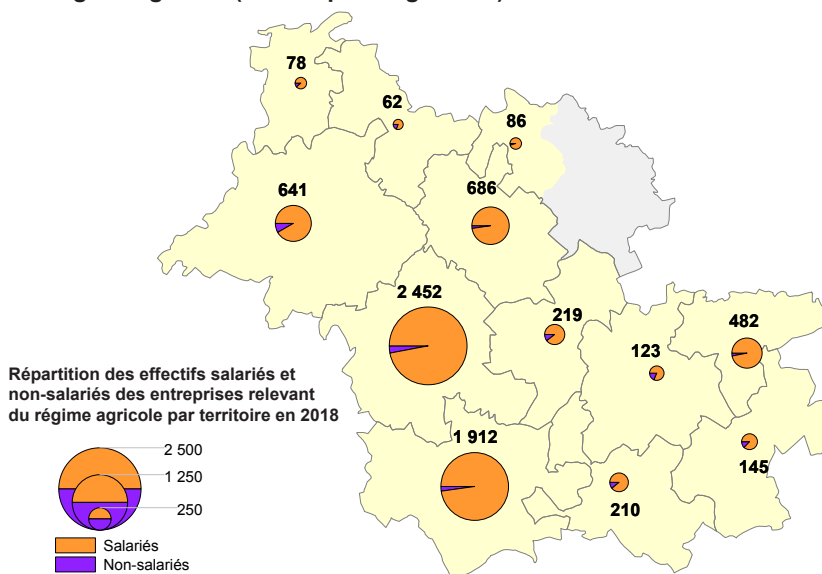
> Les plus gros employeurs sont les **organismes de service** (plus d'**1 emploi sur 3**), les entreprises de transformation, conservation alimentaire et coopératives agricoles et les entreprises de jardins, paysagistes mais aussi le ZooParc de Beauval.

Répartition des effectifs salariés et non-salariés des entreprises relevant du régime agricole (hors exploit. agricoles) selon le territoire en 2018

	Non-salariés	Salariés	ETP salariés
Agglopolys (CA de Blois)	73	2 379	1 753
Beauce Val de Loire	16	670	328
Coeur de Sologne	15	467	260
Collines du Perche	9	69	42
Grand Chambord	23	196	129
Perche et Haut Vendômois	12	50	29
Romorantinais et Monestois	23	187	86
Sologne des Etangs	23	100	54
Sologne des Rivières	19	126	78
Terres du Val de Loire	4	82	48
Territoires vendômois	53	588	325
Val-de-Cher-Controis	42	1 870	1 016
Ensemble	312	6 784	4 149

Source : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés)

Répartition des effectifs salariés et non-salariés des entreprises relevant du régime agricole (hors exploit. agricoles) selon le territoire en 2018



Source : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés)

Répartition des effectifs salariés et non-salariés des entreprises relevant du régime agricole (hors exploit. agricoles) selon l'activité en 2018

	Non-salariés	Salariés	ETP salariés
Entreprises de jardins, paysagistes, reboisement	150	624	416
Entreprises de travaux agricoles	39	308	135
Services personnels	-	358	196
Exploitations forestières, sylviculture, travaux forestiers	63	376	181
Activités diverses	-	1 469	740
Activités équestres	60	434	218
Organismes de service	-	2 396	1 713
Transformation conservation alimentaire / coopératives agricoles	-	819	550
Ensemble	312	6 784	4 149

Source : MSA Berry-Touraine (fichiers cotisants salariés et non-salariés)

Blois, Saint-Aignan, La Chaussée-St-Victor, Mer : principaux pôles

Pôles d'emplois salariés

(en ETP en 2018)

Blois 1 249

Saint-Aignan 699

La Chaussée-St-Victor 275

Mer 272

Lamotte-Beuvron 205

> De 2016 à 2018, l'emploi salarié (en ETP) a progressé de 1 %.

> Cette hausse est largement imputable au développement du Zooparc de Beauval (classé dans les activités diverses). Le site touristique le plus visité de la région Centre-Val de Loire organise chaque année, depuis bientôt 7 ans, des forums de l'emploi pour embaucher des saisonniers qui travailleront dans son parc, ses établissements hôteliers, restaurants et boutiques. Fin 2018, le Zooparc totalisait plus de 550 salariés en ETP selon le quotidien régional La République du Centre : on y comptait près de 800 collaborateurs en haute saison.

> La filière équestre a également contribué à la hausse de l'emploi (+ 13 ETP en 2 ans). Les 3 établissements situés à Lamotte-Beuvron (Cœur de Sologne) drainent près de 80 % des effectifs départementaux de la filière, soit 170 ETP en 2018. Parmi eux, le Parc Équestre Fédéral, site de renommée mondiale accueillant le championnat français d'équitation, emploie environ 130 salariés en 2020*.

* Source Observatoire

> A l'inverse, certains secteurs accusent des pertes de volume horaire importantes, notamment les organismes de service (- 137 ETP) alors même que les salariés sont plus nombreux, signe d'une multiplication des contrats courts ou à temps partiel.

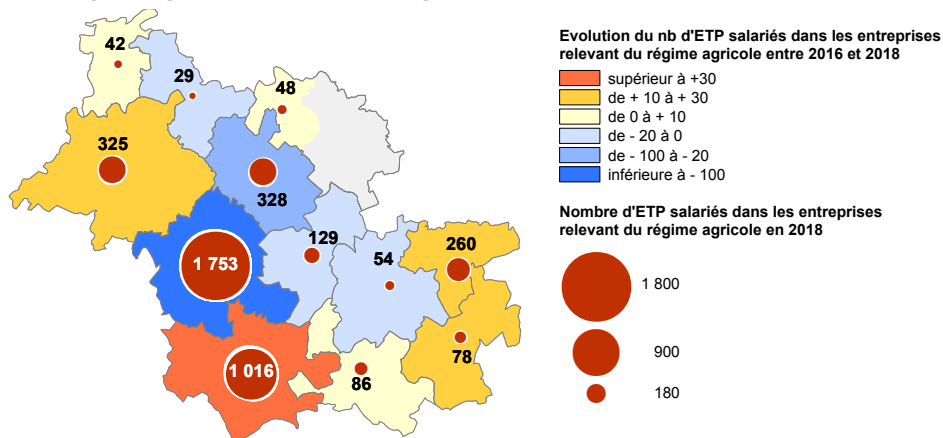
> Les femmes représentent 47,2 % du total des salariés (3 200 personnes dont la moitié travaille dans les organismes de service).

Répartition et évolution des effectifs salariés des entreprises relevant du régime agricole (hors exploit. agricoles) selon le territoire entre 2016 et 2018

	Salariés 2016		Salariés 2018		Évolution 2016-2018 nb		Évolution 2016-2018 ETP	
	nb	ETP	nb	ETP	brute	%	brute	%
Agglopolys (CA de Blois)	2 494	1 921	2 379	1 753	-115	-4,6	-169	-8,8
Beauce Val de Loire	602	423	670	328	68	11,3	-95	-22,4
Cœur de Sologne	623	236	467	260	-156	-25,0	24	10,3
Collines du Perche	61	40	69	42	8	13,1	2	5,6
Grand Chambord	210	141	196	129	-14	-6,7	-11	-8,0
Perche et Haut Vendômois	53	29	50	29	-3	-5,7	0	-0,6
Romorantinois et Monestois	199	77	187	86	-12	-6,0	9	12,0
Sologne des Etangs	140	67	100	54	-40	-28,6	-13	-18,8
Sologne des Rivières	108	64	126	78	18	16,7	14	21,6
Terres du Val de Loire	67	43	82	48	15	22,4	5	10,4
Territoires vendômois	598	315	588	325	-10	-1,7	10	3,3
Val-de-Cher-Controis	1 324	765	1 870	1 016	546	41,2	251	32,9
Ensemble	6 479	4 120	6 784	4 149	305	4,7	28	0,7

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Répartition et évolution du nombre d'ETP salariés dans les entreprises relevant du régime agricole (hors exploit. agricoles) selon le territoire entre 2016 et 2018



Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Répartition et évolution des effectifs salariés des entreprises relevant du régime agricole (hors exploit. agricoles) selon l'activité entre 2016 et 2018

	Salariés 2016		Salariés 2018		Évolution 2016-2018 nb		Évolution 2016-2018 ETP	
	nb	ETP	nb	ETP	brute	%	brute	%
Entreprises de jardins, paysagistes, reboisement	605	407	624	416	19	3,1	10	2,4
Entreprises de travaux agricoles	356	149	308	135	-48	-13,5	-14	-9,4
Services personnels	401	237	358	196	-43	-10,7	-40	-17,1
Exploitations forestières, sylviculture, travaux forestiers	432	182	376	180	-56	-13,0	-2	-0,9
Activités diverses	941	513	1 469	740	528	56,1	227	44,2
Activités équestres	609	205	434	218	-175	-28,7	13	6,4
Organismes de services	2 314	1 850	2 396	1 713	82	3,5	-137	-7,4
Transformation conservation alimentaire / coopératives agricoles	821	578	819	550	-2	-0,2	-28	-4,9
Ensemble	6 479	4 120	6 784	4 149	305	4,7	28	0,7

Source : MSA Berry-Touraine (fichier cotisants salariés)

Annexes

Secteurs d'activité

Les secteurs d'activité diffèrent selon les fichiers MSA. Un travail de classement a été effectué tout d'abord pour distinguer les entreprises et emplois relevant des exploitations agricoles de ceux relevant des autres entreprises affiliées à la MSA. Ensuite, un travail d'harmonisation des activités entre les différents fichiers a été tenté, sans toutefois y parvenir totalement : le fichier salariés se rapportant davantage à des métiers qu'à des secteurs d'activité. Ainsi, pour quelques secteurs du fichier entreprises, il n'a pas été possible d'associer l'activité du fichier salariés : Commerce de détail, de gros / Culture, sport, loisirs / Production d'électricité, gaz (le Zooparc de Beauval, par exemple, est classé dans «Culture, sport,loisirs» mais les salariés du Zooparc dans la catégorie «Activités diverses»).

Les exploitations agricoles : sélection des activités selon le type de fichier MSA

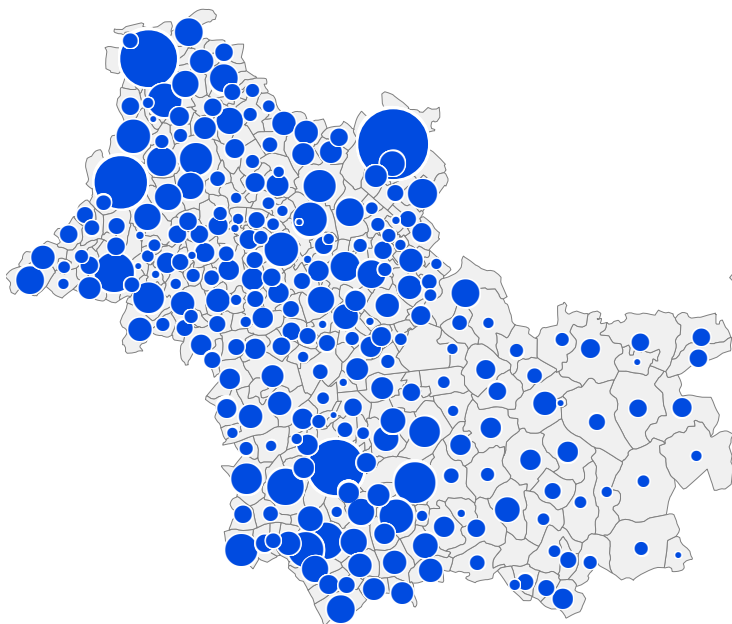
Fichiers MSA Berry-Touraine			
Secteur d'Activité	Entreprises (Exploitations agricoles)	Non-Salariés	Salariés
Grandes cultures	Cultures et élevages non spécialisés	Cultures céréalières et industrielles	Cultures et élevages non spécialisés
Polyculture, polyélevage		Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage	
Cultures spécialisées	Champignonnières / légumes, melons, racines / tabac / fruits à pépins ou noyaux / autres fruits / plantes à épice, aromatiques, médicinales / reproduction de plantes	Maraîchage, floriculture / Arboriculture fruitière / Pépinière / Autres cultures spécialisées	Champignonnières / Cultures spécialisées
Viticulture	Viticulture	Viticulture	Viticulture
Elevage	Elevages de vaches laitières / bovins / équidés / ovins et caprins / porcins / aviculture / autres animaux / aquaculture	Elevage bovins-lait / bovins-viande / bovins-mixte / ovins, caprins / porcins / chevaux / autres gros animaux / volailles, lapins / autres petits animaux	Élevage spécialisé de gros animaux / Élevage spécialisé de petits animaux

Les autres entreprises : sélection des activités selon le type de fichier MSA

Fichiers MSA Berry-Touraine			
Secteur d'Activité	Entreprises (hors exploitations agricoles)	Non-Salariés	Salariés
Jardins, paysagistes, reboisement	Entreprises de jardins, de paysagistes, de reboisement	Entreprises de jardins, de paysagistes, de reboisement	Entreprises de jardins, de paysagistes, de reboisement
Travaux agricoles	Activités de soutien aux cultures, aux productions animales / travaux agricoles	Entreprises de travaux agricoles	Entreprises de travaux agricoles
Services personnels	Chasse et services annexes garde-chasse / services domestiques employeurs de jardinier / autre service personnel		Gardes-chasse, garde-pêche / Jardiniers, jardiniers - gardes de propriété, gardes forestiers
Exploitations forestières, sylviculture, travaux forestiers	Exploitation forestière / sylviculture et autre activité forestière / services de soutien à l'exploitation forestière / sciage et rabotage du bois, scierie / fabrication d'emballages en bois	Sylviculture / Exploitation de bois / Scieries fixes	Exploitations de bois / Gemmage / Scieries fixes / Sylviculture
Activités équestres	Activités récréatives et de loisirs / activités liées aux sports équestres / enseignement sportif équestre	Entraînement, dressage, haras, clubs hippiques	Entraînement, dressage, haras
Organismes de service et organisations associatives	Activités comptables, centre de gestion / sièges sociaux / sécurité sociale / action sociale sans hébergement / activités d'assurance et caisses de retraite / services financiers, monétaires / conseil en affaires et gestion / conseils en informatique / services administratifs / location immobilière / recherche et développement sciences physiques, naturelles / Organisation patronale, consulaire, syndicale, professionnelle / autre organisation associative		Caisses de crédit agricole mutuel / Organismes de mutualité agricole / Autres organismes, établissements et groupements professionnels agricoles, à l'exclusion des organismes à caractère coopératif
Transformation conservation alimentaire et coopératives	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme / fabrication de fromage, d'autres produits alimentaires/ transformation et conservation de viande, de légumes / activités de conditionnement / vinification		Conserveries de produits autres que la viande / Meunerie, panification / Sucreries, distillation / Traitement de la viande comprenant une ou plusieurs opérations (abattage, découpe-désossage, conserverie) / Vinification / Approvisionnement / Coopératives diverses / Inséminations artificielles / Stockage, conditionnement de produits agricoles
Activités diverses	Enseignement secondaire technique ou professionnel / promotion immobilière d'autres bâtiments / réparation de machine et équipement mécanique / transport routier, fret interurbain / Activités agences de placement de main d'oeuvre / agences de travail temporaire / autre mise à disposition de ressources humaines / autres activités de soutien		Élèves de l'enseignement technique et de formation professionnelle agricole / Organismes de remplacement, entreprises de travail temporaire / Personnel enseignant d'établissement agricole privé / Travailleurs handicapés des E.S.A.T. ; Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) : Salariés en contrat à durée déterminée d'insertion ; Salariés d'entreprises étrangères sans établissement en France ; Stagiaires de la formation professionnelle continue / Artisans du bâtiment / Artisans ruraux autres / Parcs zoologiques
Commerce de détail, de gros	Commerce de détail / commerce de gros / centrale d'achat non alimentaire / intermédiaire spécialisé dans le commerce d'autres produits spécifiques		
Culture, sport, loisirs	Enseignement sportif, activités de loisirs (hors équestres) / activités de clubs de sports / autres activités liées au sport, récréatives et de loisirs / gestion des installations sportives / gestion de jardin botanique, zoo, réserve naturelle / gestion de site, monument historique		
Production d'électricité, gaz	Production d'électricité, gaz		

Cartes communales

Répartition communale des exploitations agricoles en 2018

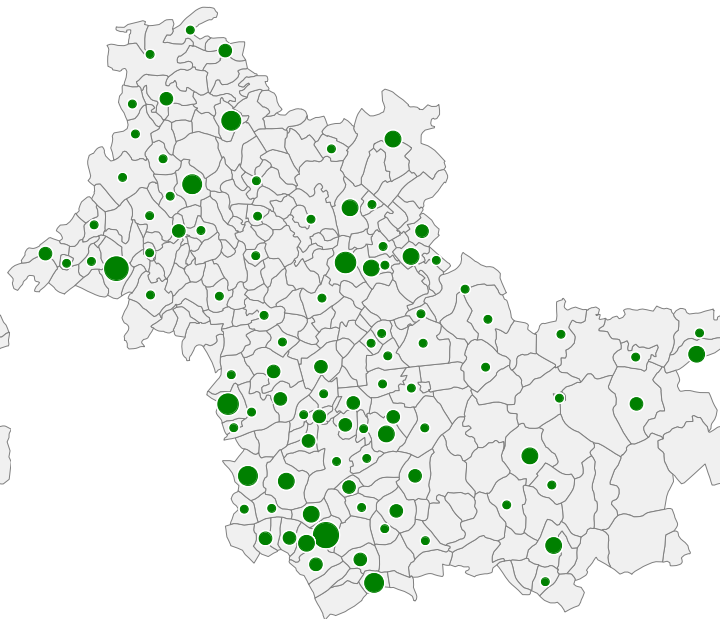


Répartition des exploitations agricoles en 2018



Source : MSA Berry-Touraine (Fichier entreprises)

Répartition communale des exploitations agricoles engagées en bio en 2018

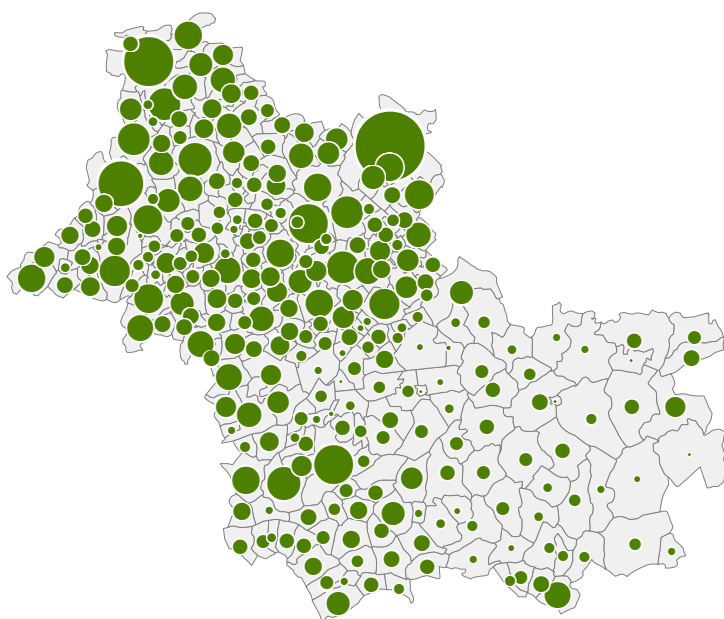


Nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique en 2018

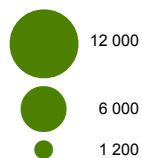


Source : Agence bio

Répartition communale de la SAU en 2018

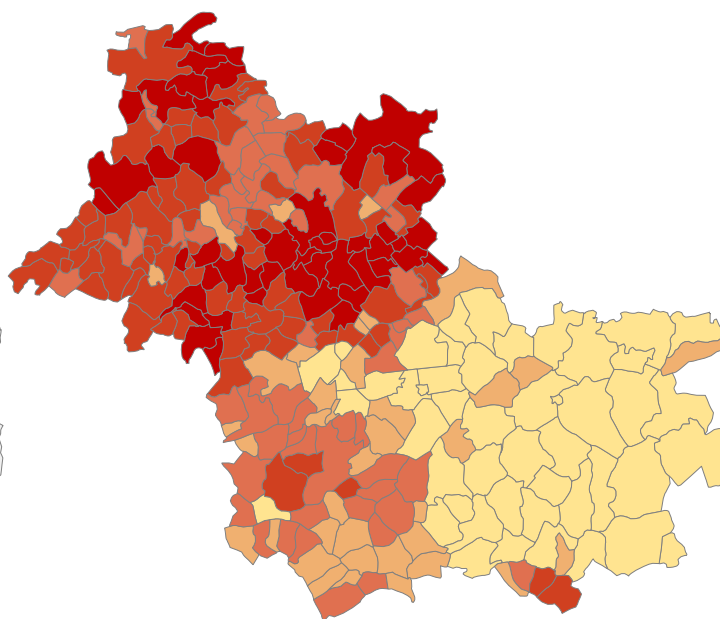


Répartition de la SAU par commune en 2018 (en ha)

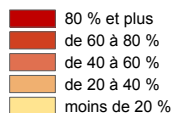


Traitement Observatoire d'après source : Agence de Services et de Paiement - RPG

Poids de la SAU dans la superficie communale en 2018

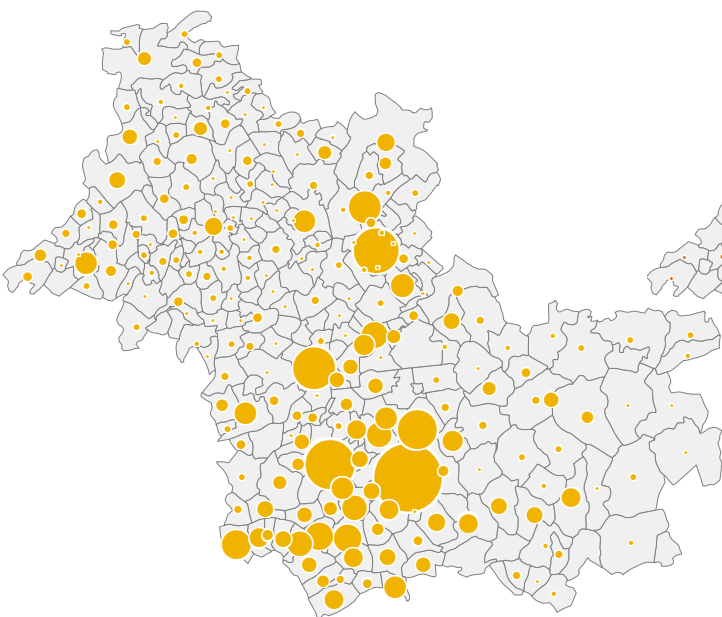


Part de la SAU dans la surface communale en 2018



Traitement Observatoire d'après source : Agence de Services et de Paiement - RPG

Salariés des exploitations agricoles en 2018

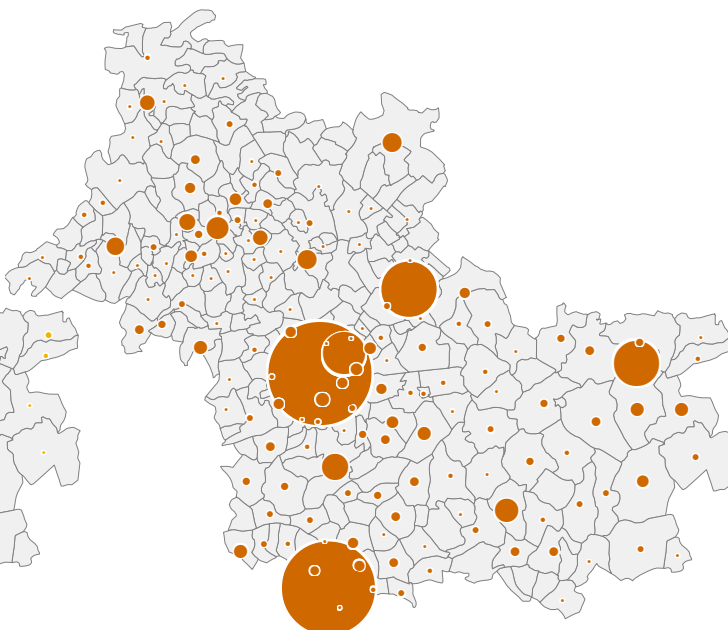


Répartition des salariés des exploitations agricoles par commune en 2018 (en nombre)

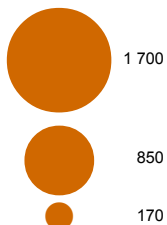


Source : MSA Berry-Touraine (Fichier cotisants salariés)

Salariés des autres entreprises relevant du régime agricole en 2018

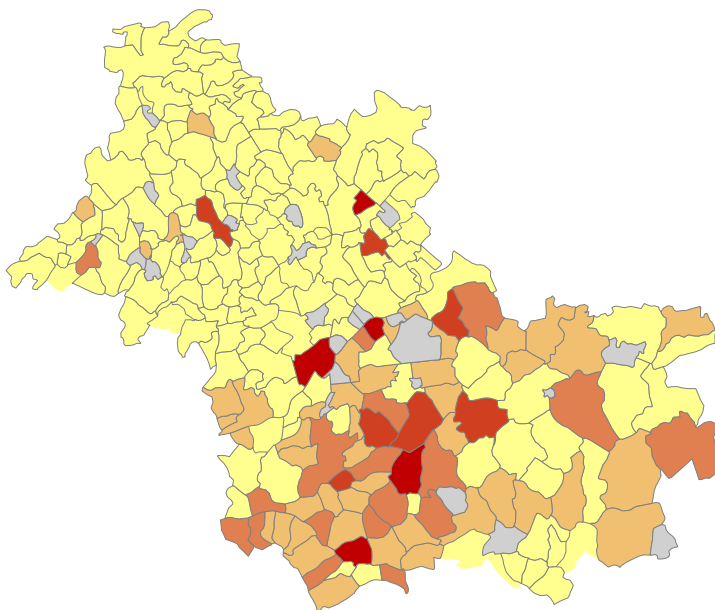


Répartition des salariés des autres entreprises relevant de la MSA par commune en 2018 (en nombre)



Source : MSA Berry-Touraine (Fichier cotisants salariés)

Nombre d'ETP salariés (dont PSI) pour 100 ha de SAU



Nombre d'ETP salariés (dont travailleurs détachés) pour 100 ha de SAU en 2018



Traitement Observatoire d'après sources : Agence de Services et de Paiement - RPG
MSA Berry-Touraine (fichier des cotisants salariés) - UD Direccte (PSI)

Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher
Directeur de la publication : Jean-Luc BROUTIN
Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159 - Tirage : publication électronique
Observatoire de l'Economie et des Territoires - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com